

Les perceptions à l'égard du français parlé en Ontario

Carole G. Anderson

*Département d'études françaises
Université Laurentienne*

Table des matières

1.	Introduction.....	4
2.	Objectifs de la recherche	5
3.	Recension des écrits	6
3.1.	De l'établissement du français au Canada à son réaménagement linguistique au 20 ^e siècle : survol historique.....	6
3.2.	De la normalisation à la légitimité perçue	9
3.3.	Le français en Ontario.....	12
3.3.1.	Représentation, discours épilinguistique et insécurité linguistique	14
4.	Questions de recherche.....	20
5.	Méthodologie	21
5.1.	Élaboration du Test du locuteur masqué.....	21
5.2.	Participants et échantillonnage	23
5.3.	Passation du Test du locuteur masqué (<i>Matched Guise</i>).....	23
5.4.	Étude-pilote	24
5.5.	Déontologie	25
6.	Analyse	25
6.1.	Profil des participants.....	25
6.2.	Perceptions des participants à l'égard des locuteurs masqués.....	27
6.2.1.	Perception des participants à l'égard des locuteurs masqués pour chacun des traits	28
6.2.2.	Perception du français parlé selon le sexe des participants	33
6.2.3.	Perception du français parlé selon le groupe d'âge des participants.....	39
6.2.4.	Perception du français parlé selon la langue maternelle des participants.....	44
6.2.5.	Perception du français parlé selon la langue d'usage des participants.....	47
6.2.6.	Perception du français parlé selon le niveau d'éducation des participants.....	50
6.2.7.	Perception du français parlé selon l'occupation des participants...	54

6.3.	Corrélations entre les résultats des traits analysés	55
7.	Discussion	55
7.1.	Traits de personnalité attribués aux locuteurs masqués	56
7.2.	Niveau d'instruction attribué aux locuteurs masqués.....	57
7.3.	Discussion générale	57
8.	Conclusion	59
	Bibliographie	61
	Annexes.....	66
Annexe 1	Lettre et formulaire de consentement et questionnaire socio-démolinguistique pour les locuteurs masqués.....	66
Annexe 2	Formulaire d'approbation déontologique - Test du Locuteur masqué (Phase I)	70
Annexe 3	Lettre d'approbation déontologique	71
Annexe 4	Approbation déontologique – Phase II	73
Annexe 5	Lettre et formulaire de consentement aux participants.....	74
Annexe 6	Informations sociodémographiques sur le/la participant(e)	75
Annexe 7	Instructions et extraits des enregistrements aux participants.....	77
Annexe 8	Questionnaire	78

1. Introduction

Avec plus de 200 millions de francophones dans le monde¹, répartis dans plusieurs régions géographiques et qui sont en contact avec des langues différentes, il est attendu qu'il existe plusieurs variétés de français parlé. Le français parlé diffère d'un pays à un autre, d'une région à l'autre, et ce, dans un seul et même pays. Cette manifestation des variétés de français parlé suscite parfois des jugements négatifs sur les francophones, et ce, tant par les francophones que les non francophones. C'est ainsi que périodiquement, nous entendons certaines gens critiquer le français parlé au Canada, le qualifiant comme étant inférieur au « vrai » français. Mais qu'est-ce que le « vrai » français? Existe-t-il un « vrai français » ? Le français, tel qu'il est parlé en France, est souvent la norme comparative, l'étalon dont on se sert pour établir cette comparaison, mais est-ce toujours le cas aujourd'hui?

Le français est arrivé au Canada *via* les colons, il y a de cela déjà plus de quatre siècles mais il a, depuis, évolué et s'est adapté à la réalité dont il est assujéti au Canada. Nous sommes conscients que toute langue évolue et se transforme, selon son environnement. Les façons de parler d'hier ne sont plus de mise aujourd'hui et se modifient aux nouvelles réalités de la société contemporaine, le but étant toujours une communication à la portée de tous; la langue donc, s'enrichit et prend de l'expansion selon son contexte de vie. Dans un pays aussi vaste que le Canada, ceci peut créer divers dialectes d'une même langue.

¹ Leclerc, Jacques, « Organisation internationale de la Francophonie », *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 1999, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>, consulté en février 2017.

L'origine de la normalisation du français au Canada s'est faite au Québec. Instituée avec la création de l'*Office québécois de la langue française* en 1961, elle fait suite au débat sur la norme du français parlé au Québec. Au début des années 1960, il y avait beaucoup de jugements négatifs envers le français parlé au Québec et l'anglais, langue qui avait à ce moment un grand pouvoir politique et économique et qui détenait un meilleur prestige. La normalisation du français et les différentes lois y étant associées (*Loi pour promouvoir la langue française au Québec* en 1969; *Loi sur la langue officielle* en 1974; la *Charte de la langue française* en 1977)² ont servi de point d'appui à la modification du statut de la langue en lui octroyant un pouvoir politique et économique, et, par ce fait, un certain prestige. En Ontario, grâce à la *Loi sur les services en français* adoptée en 1986 et entrée en vigueur en 1989, les francophones obtiennent des droits qui, on estime, confèrent également un certain prestige au français parlé en Ontario.

2. Objectifs de la recherche

Cette recherche tente de déterminer si les jugements vis-à-vis le français parlé au Canada en général existent toujours. Est-ce que les gens croient toujours que la norme standard du français est celle de la France ou est-ce le français du Québec qui sert maintenant de norme de base lorsqu'on parle la langue de Molière au Canada?

De plus, cette recherche tâche de voir s'il y a des préjugés sur le français parlé en Ontario ou si cette variété dialectale détient un statut plus ou moins égal aux autres

² Leclerc, Jacques, « Législations linguistiques adoptées au Canada », *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 2017, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>, consulté en février 2017

variétés de français parlé; elle cherche également à examiner si les participants ont une représentation, une image positive des locuteurs qui parlent français en Ontario.

Nous espérons que les résultats de cette enquête montreront que la perception et les jugements des locuteurs franco-ontariens envers les différentes variations qui s'opèrent en français parlé seront tous de même niveau, ou à peu près. C'est à ces grandes questions que s'intéresse ce travail de recherche.

3. Recension des écrits

3.1. De l'établissement du français au Canada à son réaménagement linguistique au 20^e siècle : survol historique

C'est au XVII^e siècle, lors de la colonisation par les Français, que le français s'établit au Canada. Il y a eu deux grands mouvements de colonisation : celui dans les provinces maritimes, et l'autre, le long de la vallée du Saint-Laurent, divisant les variétés de français au Canada en deux grandes souches³ : la variété acadienne dans les Maritimes et la variété laurentienne le long du Saint-Laurent. Ces deux variétés sont en fait des variétés supra-dialectales au sein desquelles nous trouvons des variétés (dialectes) régionales.

Les variétés acadiennes et laurentiennes se distinguent les unes des autres par la provenance des colons. Ceux qui se sont établis dans les provinces maritimes provenaient essentiellement de deux régions dites « patoisantes », celles du Poitou et de la Saintonge, alors que les vagues d'émigration ultérieures, qui se dirigeaient vers le Québec, amenaient des colons de provenance plus diversifiée⁴.

³ Chevalier, Gisèle, « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative francophone*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 80.

⁴ *Ibid.*, p. 81.

Une grande partie des colons qui se sont établis le long de la vallée du Saint-Laurent, site de la variété laurentienne, provenaient de diverses régions de la France. Bien qu'ils parlaient des dialectes variés qui « n'étaient pas toujours inter-compréhensibles⁵ », tous avaient une base du français comme langue commune.

[...] même les ruraux qui voulaient partir pour le Canada avaient une certaine connaissance du français, car ils n'habitaient jamais très loin des centres urbains qui furent les plus grands réservoirs d'émigrants⁶.

De plus, ce sont ces mêmes colons qui, plus tard, se sont aventurés vers l'Ouest du pays, en Ontario, notamment. De ce fait, « c'est donc la koïnè de la vallée du Saint-Laurent qui s'est propagée⁷ », la variété laurentienne. Toute référence à la variété de français canadien qui suit dans ce texte correspondra à la variété laurentienne. Avec des racines ancrées en France, le français au Canada utilise donc, depuis son arrivée, le français hexagonal comme norme de référence.

Le début des années 1960 marque le déclenchement des débats sur les droits linguistiques au Québec. Le gouvernement provincial du Québec établit, en 1961, le ministère des Affaires culturelles du Québec. De cette instauration naît l'Office de la langue française (OLF), maintenant connu sous le nom de l'Office québécois de la langue française (OQLF), organisme dont la mission est :

⁵ *Ibid.*

⁶ Leclerc, Jacques, « Histoire du français au Québec », La période de la Nouvelle-France (1534-1760), L'implantation du français au Canada, Entre les francisants et les patoisants, *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 2017, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>, consulté en février 2017.

⁷ Chevalier, Gisèle, *op. cit.*, p. 81.

[...] d'enrichir et [d'] améliorer la langue française au Québec, pour en assurer le rayonnement et pour en faire la langue commune de la société dans toutes ses sphères d'activités⁸.

L'une des premières lois reliées au droit sur la langue française au Québec voit le jour en 1969 : *Loi pour promouvoir la langue française au Québec*. Suivra ensuite la *Loi sur la langue officielle* adoptée en 1974. Celle-ci fait du français la langue officielle du Québec. Trois ans plus tard, en 1977, la *Charte de la langue française* est adoptée et le français devient la langue *de jure* au Québec. La *Charte* déclare le français comme langue officielle de la législation, de la justice, de l'administration, du travail, du commerce et des affaires et de l'enseignement au Québec. Elle officialise également la mission et les pouvoirs de l'Office québécois de la langue française.

C'est donc dans cette optique que l'OQLF, dans les années suivant sa création, s'affaire à la normalisation du français au Canada, soit à établir des normes d'usages langagiers. L'OQLF conçoit également une multitude d'outils de références et terminologiques afin de « faire du français la langue normale et habituelle du travail, des communications, du commerce et des affaires⁹ » et c'est à ce moment que le parler français du Canada s'implante comme un français solide et légitime et devient la norme de référence dans l'usage au Canada. Cette normalisation, qui se fait au courant des années 1960 et 1970, permet d'enseigner une langue commune à tous. De plus, elle prodigue à la langue une dimension sociale et culturelle, de même qu'une dimension politique accrue, et lui donne un certain « prestige » autant au Canada que dans le reste de la Francophonie mondiale comme mis à l'appui par Ronald Wardhaugh lorsqu'il indique

⁸ *Office québécois de la langue française*, « À propos de l'Office - Histoire de l'Office », 2017, <http://www.oqlf.gouv.qc.ca>, consulté en février 2017.

⁹ Chevalier, Gisèle, *op. cit.*, p. 81.

qu'une variété de français standard peut être employée pour accorder un prestige aux locuteurs, distinguant ceux qui s'en servent, de ceux qui ne s'en servent pas¹⁰.

Parallèlement à ce réaménagement de la langue française au Québec, le français devient l'une des langues officielles du Canada à la suite des recommandations de la *Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme*. La *Loi sur les langues officielles de 1969 (LLO)* reconnaît donc le français et l'anglais comme les deux langues officielles au Canada. Au gouvernement fédéral, ceci entraîne certaines obligations vis-à-vis les services offerts aux citoyens, plus spécifiquement les services en français à l'extérieur du Québec. Par contre, lorsque les services gouvernementaux sont de niveaux provincial ou municipal, les responsabilités sur les services en français, qui ne sont pas régis par la *LLO* ne sont plus les mêmes.

En Ontario, c'est en 1986 que la *Loi sur les services en français* est adoptée; elle entre officiellement en vigueur en 1989. Cette loi ne confère pas le statut de langue officielle au français en Ontario, mais octroie des droits variés aux francophones y vivant. C'est également en 1986 que l'*Office des affaires francophones* voit le jour. Nous y reviendrons.

3.2. De la normalisation à la légitimité perçue

La normalisation de la variété laurentienne du français au Canada étant assez récente, un certain tiraillement semble toujours persister quant à l'acceptation et à la légitimation de celle-ci, bien qu'elle soit beaucoup plus identitaire aux Canadiens que ne l'est celle qui est utilisée en France. Plusieurs études ont été faites sur la perception négative du français parlé au Canada comparativement à l'anglais, dont celle de Wallace E. Lambert et

¹⁰ Wardhaugh, Ronald, *An Introduction to Sociolinguistics*, 6^e éd., Oxford/Malden (MA), Blackwell, 2006, p. 33.

collaborateurs intitulée *Evaluational Reactions to Spoken Languages*¹¹, première enquête à utiliser la méthode du locuteur masqué (*Matched Guise*). Cette enquête a tenté de déterminer si des locuteurs anonymes (masqués) obtiennent une différente évaluation de traits de personnalité selon qu'ils utilisent la langue française ou anglaise lorsqu'ils parlent. Les chercheurs sollicitent une évaluation pour chacune des bandes sonores écoutées; quatre des lecteurs effectuent les lectures de textes en anglais et en français, deux autres lecteurs sont utilisés comme tampons afin d'éviter la reconnaissance de voix. Cette évaluation de locuteurs masqués¹² se fait sur une échelle de Likert de 6 points allant de *fort peu* à *beaucoup* et ceci sur trois critères principaux : les compétences de travail, le statut social et la personnalité, divisés en 14 traits à mesurer : la taille, l'attrait physique, l'aptitude à diriger, le sens de l'humour, l'intelligence, la piété (pieux), la confiance en soi, le fait d'être digne de confiance, la jovialité, la bonté, l'ambition, la sociabilité, le caractère et si le lecteur est sympathique. En fonction de ces 14 traits, les recherches de Lambert et ses collaborateurs partent de l'hypothèse que les gens estiment que le discours d'une personne englobe les caractéristiques essentielles, les traits particuliers du groupe linguistique-culturel à laquelle elle appartient¹³.

Les résultats révèlent que les locuteurs du texte français reçoivent une évaluation inférieure aux lecteurs du texte anglais, bien qu'il s'agisse des mêmes personnes. De plus, l'évaluation négative des locuteurs du français provient autant des sujets anglophones que des sujets francophones. C'est donc dire que ces deux groupes sous-estiment la personne lisant le texte français, lui accordant une évaluation moindre que celle attribuée aux

¹¹ Lambert, Wallace E., Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum, « Evaluational Reactions to Spoken Languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, 1960, p. 44-51.

¹² *Ibid.*, p. 44.

¹³ *Ibid.*

locuteurs de textes en anglais. L'étude dévoile également que les sujets francophones sont moins favorables dans leur évaluation des locuteurs francophones que les sujets anglophones ne le sont :

French Subjects (Ss) not only evaluate the English guises more favorably than French guises, but their evaluations of French guises are reliably less favorable than those of English Subjects (Ss)¹⁴.

L'étude de Sophie Beaudoin¹⁵, réalisée en 2004 auprès d'enfants allophones et de leurs enseignants sur les différents accents du français, révèle des résultats semblables.

[...] les enfants ont un blocage envers les accents non standards, et ils croient au mythe de la supériorité de certaines variétés de langue. Ces derniers rejettent toute phonologie déviante de la norme, particulièrement la phonologie « trop » québécoise¹⁶.

Les études effectuées depuis ne semblent guère démontrer une idéologie qui diffère de celle-ci. Kathryn Campbell-Kibler¹⁷, dans une recherche sur les perceptions de l'auditeur selon des variables sociolinguistiques, utilise une méthode variée du locuteur masqué. Elle fait appel à des passages d'enregistrements vocaux de discours spontanés provenant de locuteurs variés et utilise plusieurs échantillons pour chacun des locuteurs. Selon Campbell-Kibler, le discours spontané offre un meilleur tableau de la langue telle qu'elle est parlée, tandis que la lecture d'un texte manque de cette spontanéité de la langue lorsqu'une personne parle.

¹⁴ *Ibid.*, p. 50.

¹⁵ Beaudoin, Sophie, *Attitudes d'enfants allophones et de leurs enseignants envers différents accents du français*, Mémoire de maîtrise, Université McGill, Montréal, 2004, 68 pages.

¹⁶ *Ibid.*, p. 45.

¹⁷ Campbell-Kibler, Kathryn, *Listener perceptions of sociolinguistic variables: The case of ING*, Thèse de doctorat, Stanford University, Stanford, 2005, 264 p.

3.3. Le français en Ontario

Le Canada est, comme nous l'avons dit au préalable, un pays bilingue où deux langues – le français et l'anglais – ont un statut officiel depuis 1969. Le pays est majoritairement anglophone, mais nous y trouvons un grand nombre de francophones. Près de 7,3 millions (22 %) de Canadiens ont le français comme langue maternelle (L₁) et 10 millions (30,1 %) de Canadiens indiquent pouvoir soutenir une conversation en français¹⁸. La plus importante concentration de locuteurs du français langue maternelle (79,7 %)¹⁹ se trouve au Québec où elle est en situation majoritaire et où elle bénéficie d'une protection juridique, puisque le français y est la seule langue officielle.

L'Ontario, quant à lui, compte 4,7 %²⁰ de locuteurs dont la L₁ est le français. Quoique la *Loi sur les langues officielles du Canada* confère à l'anglais et au français, « un statut, des droits et privilèges égaux quant à leur usage dans les institutions du parlement et du gouvernement du Canada²¹ », le français n'a pas le même poids politique en Ontario qu'il a au Québec, puisqu'il n'y est pas reconnu comme une langue officielle. Ceci dit, l'Ontario, qui occupe un vaste territoire géographique, se place tout de même au deuxième rang au Canada, quant au nombre de locuteurs francophones avec plus de 561 155 personnes²² ayant le français comme langue maternelle. Certaines régions

¹⁸ Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada*, Tableau 1. Effectif et proportion de la population ayant déclaré le français selon la caractéristique linguistique, Canada, 2006 et 2011, <https://www12.statcan.gc.ca>, consulté en février 2017.

¹⁹ Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada*, Tableau 2. Effectif et proportion de la population ayant déclaré le français selon la caractéristique linguistique, Québec, 2006 et 2011, <https://www12.statca.gc.ca>, consulté en février 2017.

²⁰ Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada*, Tableau 4. Effectif et proportion de la population ayant déclaré le français selon la caractéristique linguistique, Nouveau-Brunswick et Ontario, 2006 et 2011, <https://www12.statca.gc.ca>, consulté en février 2017.

²¹ Leclerc, Jacques, « Amérique du Nord », Canada, La Constitution canadienne, La Loi constitutionnelle de 1982, Article 16, *L'aménagement linguistique dans le monde*, 2017, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca>, consulté en février 2017.

²² Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada*, Tableau 4. Effectif et proportion de la population ayant déclaré le français selon la caractéristique linguistique, Nouveau-Brunswick et Ontario, 2006 et 2011, <https://www12.statcan.gc.ca>.

comptent un nombre élevé de locuteurs francophones. Selon Ontario 400, « plus de quatre Franco-Ontariens sur dix (42,2 %) demeurent dans l'Est ontarien, trois sur dix (30 %) habitent le Centre et deux sur dix (20,8 %) se retrouvent dans le Nord-Est²³ ».

Les exemples suivants illustrent cette grande diversité de francophones dans les différentes régions : à Sudbury, plus de 27 % de la population indique le français comme langue maternelle²⁴. Ottawa compte 24,3 % de francophones, tandis que Toronto en compte 2,6 %²⁵. Dans certaines régions plus au nord de l'Ontario, telles que Kapuskasing et Hearst, les communautés ont entre 68 % et 90 % de francophones respectivement. On constate donc une grande diversité en densité des francophones en Ontario. Même si les francophones sont, par endroits, majoritaires dans leur langue, ils sont néanmoins minoritaires dans cette vaste étendue qu'est l'Ontario et ils sont continuellement entourés et en contact avec des locuteurs anglophones.

En Ontario, c'est en 2007 que le *Commissariat aux services en français* (CSF) est constitué. Agence gouvernementale dont le commissaire est présentement M^e François Boileau, elle est responsable d'assurer les services en français dans les 26 régions désignées de la province²⁶. Le CSF est également chargé de défendre les droits de la communauté francophone de la province, dans la prestation des services en français en appui au développement de la communauté francophone et, du coup, de la société ontarienne²⁷.

²³ Ontario 400, 1615, *Statistiques*, février 2017, <http://ontario400.ca/statistiques>.

²⁴ Gouvernement de l'Ontario, *L'Ontario*, 2013, <http://www.immigrationfrancophone-ontario.ca>, consulté en février 2017.

²⁵ Gouvernement de l'Ontario, *Communautés*, 2013, <http://www.immigrationfrancophone-ontario.ca>, consulté en février 2017,

²⁶ La région de Markham s'est ajoutée en 2017, d'où le fait que l'on trouve encore, dans certains documents, des références à 25 régions désignées et non à 26.

²⁷ Commissariat aux services en français, *Mandat*, <http://csfontario.ca/fr>, consulté en février 2017.

Ayant déjà fêté ses 30 ans en 2016, la *Loi sur les services en français* demeure tout de même plutôt restreinte. Le site web *Etablissement.org* énumère les droits des locuteurs francophones en Ontario comme suit :

- de recevoir des services en français du gouvernement provincial dans les régions désignées. À ce jour, il y a 25 régions désignées en Ontario. Pour qu'une région soit désignée, elle doit répondre à l'un des deux critères suivants :
 - les francophones représentent au moins 10 % de la population
 - les francophones sont au nombre de 5 000 ou plus dans un centre urbain
- d'employer le français dans ses communications avec l'assemblée législative
- de consulter les lois et projets de loi provinciaux rendus publics en français²⁸.

Cette loi ne s'applique pas aux agences publiques telles que les hôpitaux même lorsque ceux-ci se trouvent en région désignée. De plus, elle n'oblige pas les municipalités à offrir des services en français, même en région désignée. Le francophone en Ontario détient en fait peu de droits linguistiques comparativement au locuteur québécois. L'*Office des affaires francophones* est aussi limité dans les droits qu'elle peut faire valoir aux francophones de l'Ontario²⁹.

3.3.1. Représentation, discours épilinguistique et insécurité linguistique

En raison de leur dispersion sur le territoire ontarien et de leur grand contact avec l'anglais, plusieurs francophones de l'Ontario jugent leur français parlé comme étant de moindre qualité que le français appris à l'école, le français dit « standard ». De plus, ils

²⁸ *Etablissement.org*, Ontario, Droit, Droits des francophones, Droit à des services en français, <http://etablissement.org>, consulté en février 2017,

²⁹ Gouvernement de l'Ontario, *Office des affaires francophones*, <https://www.ontario.ca/fr/page/office-des-affaires-francophones>, consulté en février 2017.

sont conscients des valeurs péjoratives associées aux variétés de français qui ne sont pas « standard » et peut créer ainsi chez le locuteur francophone un sentiment d'insécurité linguistique vis-à-vis ses compétences linguistiques. Les résultats de l'étude de Roger Lozon sur la représentation et les sentiments linguistiques des jeunes du Sud-Ouest ontarien indiquent clairement que les jeunes « sont très conscients que le français régional est différent du français international ou standard et qu'il est souvent source de gêne ou de honte pour eux³⁰ ». De même, Lozon fait état du thème de la non-légitimité de la variété de français parlé qui se répète dans le discours des jeunes.

Ils [les jeunes] portent aussi un jugement négatif par rapport à la variété de français parlée par la plupart des jeunes de la région³¹.

La plupart d'entre eux ressentent une honte ou une gêne par rapport à l'utilisation ou à la reconnaissance de cette variété de français, même si c'est la variété de français qui est parlée et connue par la plupart des francophones établis dans la région depuis longtemps³².

Mais ces jugements viennent également de l'extérieur et ne se limitent pas aux discours épilinguistiques, c'est-à-dire aux discours que tiennent les locuteurs – ici les francophones – sur la qualité de leur langue. Plusieurs Franco-Ontariens ont également adopté un regard négatif envers leur propre façon de parler, souvent par l'influence externe qu'ils reçoivent dans les différentes sphères sociales où ils sont portés à l'utiliser.

Ainsi, l'un des participants de la recherche de Lozon indique que « ce sont parfois les clients francophones qui créent chez lui de l'insécurité linguistique³³ », et que, de plus, il est très conscient « des normes linguistiques dans son milieu de travail, même si

³⁰ Lozon, Roger, « Les jeunes du Sud-Ouest ontarien : représentations et sentiments linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, Automne 2001, p. 86.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*, p. 87.

³³ *Ibid.*, p. 90.

celles-ci ne sont pas nécessairement établies ou imposées par son employeur [...]»³⁴.

Cette mise en regard négative, dont beaucoup de Franco-Ontariens expriment faire l'objet, est proférée par d'autres francophones et contribue malheureusement au rejet de leur langue ainsi qu'à une insécurité linguistique chez certains francophones.

Étienne Fortin-Gauthier, journaliste, travaille de près avec les stations radiophoniques francophones en milieu minoritaire, dont Groupe média TFO. C'est lors d'une entrevue qu'une jeune dame lui explique qu'elle se sent jugée, qu'on la regarde « drôlement » quand elle parle, que cela a comme résultat qu'elle se sent « mal » de parler français « comme si son accent n'était pas correct »³⁵. Elle choisit donc de parler plus souvent en anglais, « encouragée par ses locuteurs »³⁶. Tim, un collègue de travail, indique également « faire face à des commentaires désobligeants en raison de son accent ». Comme il l'explique : « [...] Bien souvent en m'entendant les gens commencent à parler anglais. Disons que ça ne me rend pas très à l'aise de parler français »³⁷. Ce sont les réactions négatives vis-à-vis leur parler et auxquelles les jeunes franco-ontariens font face dans leur quotidien qui alimentent l'insécurité linguistique.

Dans un court article publié dans la revue *Liaison*³⁸ et au terme de sa thèse doctorale, Tina Desabrais fait état de l'insécurité linguistique, qui, non seulement influence le parler, mais exerce également une influence sur l'évaluation qu'une personne se fait de ses compétences à l'écrit, surtout lorsqu'elles sont liées aux études universitaires. Dû en grande partie à son insécurité linguistique qu'elle associe à de

³⁴ *Ibid.*

³⁵ Fortin-Gauthier, Étienne, site TFO, 17 août 2015, <http://www5.tfo.org/onfr/des-jeunes-franco-ontariens-juges-en-raison-de-leur-accent>, consulté en janvier 2017.

³⁶ *Ibid.*

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Desabrais, Tina, « C'est pas pour moi ». L'influence de l'insécurité linguistique sur le choix de rédiger une thèse ou pas : le cas d'Angèle », *Revue Liaison*, n° 162, Hiver 2013, p. 8-9.

l'incompétence, Angèle, francophone issue d'un milieu minoritaire, « modifiera ses aspirations initiales » de compléter sa maîtrise avec thèse, « et renoncera aux études doctorales³⁹ ».

Cette situation n'est pas exclusive à l'Ontario. Daniel Marchildon, dans son article intitulé « Ontario, le Québec se fout de ta gueule », parle de « snobisme linguistique » et allègue que cette « tendance de certains membres des grands groupes linguistiques [...] à qualifier d'inférieurs les autres qui partagent leur langue, résulte d'une sorte d'insécurité collective [...]»⁴⁰. Ces propos permettent de constater que la représentation linguistique, c'est-à-dire le message véhiculé sur les différents parlers français, et la sécurité linguistique sont étroitement liés.

Et la recherche de Lozon⁴¹ en fait état : l'attitude des gens face aux différentes variétés de français joue un grand rôle dans la sécurité linguistique du locuteur du français en situation minoritaire. La place qu'occupe la langue minoritaire dans le milieu familial et social exerce également une grande influence sur la sécurité linguistique d'une personne. Plus une personne aura l'occasion de parler français et ce, dans différentes sphères sociales ou professionnelles, plus elle sera confiante en ses compétences et en ses aptitudes linguistiques.

Le degré de contact entre les langues entraîne une certaine influence sur les aptitudes linguistiques et ceci est particulièrement vrai en ce qui concerne l'anglais et le français en Ontario puisque, comme nous en avons fait état, les deux langues se côtoient et s'influencent mutuellement. Cette intimité entre l'anglais et le français se vit à

³⁹ *Ibid.*, p. 9.

⁴⁰ Marchidon, Daniel, « Ontario, le Québec se fout de ta gueule », *Revue Liaison*, n° 31, Été 1984, p. 73.

⁴¹ Lozon, Roger, *op. cit.*

différents degrés, c'est-à-dire qu'elle peut être de peu fréquente à très courante; il est important de noter que l'exposition au français en milieu minoritaire sera donc également largement influencée selon la fréquence d'usage de celui-ci, le tout apportant « une influence plus ou moins importante sur le développement des répertoires et des usages linguistiques des locuteurs francophones [...] »⁴².

Toutes ces recherches dressent un portrait de la représentation linguistique qui se vit au Canada, plus particulièrement en Ontario. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'Ontario compte différentes communautés francophones; il est donc typique que la mouvance du français, en contact avec l'anglais, influence son évolution; voilà l'une des raisons pour laquelle la variété dialectale de français parlée d'une région à l'autre sera différente. Une certaine hiérarchie sociale s'est tout de même développée entre les différentes variétés, certaines étant considérées comme meilleures que d'autres. La hiérarchisation sociale des langues – ici le français – vécue par la voie de la force politique et économique entraîne donc des attitudes, positives ou négatives, envers ces différentes variétés.

Dès le moment où l'on fige la langue, où l'on codifie et documente en mettant sur papier les règles afin d'obtenir un niveau uniforme pour tous et toutes, les jugements de valeur envers le parler voient le jour. Marty Laforest précise qu'il est erroné de croire en « la conception d'une langue idéale, figée, LE français, identique à l'oral et à l'écrit »⁴³. De plus, Laforest démontre que la « forme linguistique » qu'une personne emploie, qui peut équivaloir à la variété dialectale, ne reflète pas nécessairement son niveau intellectuel. La vision négative et péjorative, souvent associée avec l'évolution, avec le

⁴² Chevalier, Gisèle, *op. cit.*, p. 82.

⁴³ Laforest, Marty, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, s.l., Nuit blanche éditeur, 2007, p. 15.

progrès de la langue, fait l'objet de plusieurs livres, dont celui de Georges Dor⁴⁴, où l'on parle du déclin de la langue.

Marina Yaguello parle également de « jugement de valeurs⁴⁵ » et fait état de toutes ces idées préconçues et « spontanées » qui sont véhiculées, que ce soit des jugements sur la langue elle-même ou sur ses locuteurs. L'auteure y voit un danger :

[...] cette 'linguistique spontanée' doit être combattue seulement dans la mesure où les préjugés, les simplifications, les idées fausses qu'elle véhicule peuvent présenter un danger de nature idéologique, nuire à la compréhension de l'autre, donner des arguments à toutes les formes de racisme, contribuer à l'obscurantisme⁴⁶.

Toute langue se doit d'évoluer, de progresser afin d'en assurer sa pérennité. La langue est d'abord et avant tout un moyen de communication. Si elle ne suit pas les transformations graduelles et continues de la vie, elle s'assure une mort certaine. Plusieurs auteurs l'ont dit de maintes façons : « il n'y a pas de langue qui échappe à la variation⁴⁷ ».

Le français parlé au Canada, comme nous l'avons exposé précédemment, comporte différents dialectes. Bien que bon nombre de ses dialectes soient issus de la variété supradialectale qu'est le français laurentien, l'évolution du français diffère de par les régions où il s'est installé. Au Québec, il est majoritaire et subit minimalement les influences des autres langues qu'il côtoie. Il a donc progressé différemment que ne l'a fait le français en Ontario. Le cheminement du français franco-ontarien, c'est-à-dire le français parlé en Ontario, se différencie par les divers facteurs qui ont influencé son évolution. Les

⁴⁴ Dor, Georges, *Anna brailé ène shot (Elle a beaucoup pleuré). Essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1996.

⁴⁵ Yaguello, Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Édition du Seuil, 1988, p. 12.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 14.

⁴⁷ Boissonneault, Julie, « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 200.

concentrations de locuteurs franco-ontariens se distinguent considérablement d'une région à l'autre et donc l'utilisation du français comme langue véhiculaire et son poids socio-économique varient également, ce qui peut contribuer fortement à son dynamisme sur ces mêmes territoires.

4. Questions de recherche

À partir de la question sur le jugement du français parlé en Ontario, à savoir s'il est sujet de jugements péjoratifs, nous cherchons à savoir si les locuteurs franco-ontariens évaluent différemment d'autres locuteurs selon leur français parlé.

Pour répondre à cette question, et à la lumière de ce que nous avons présenté dans le cadre conceptuel, nous posons les questions suivantes :

- a. Le jugement porté par des Franco-Ontariens sur des énoncés émis par des locuteurs du français variera-t-il selon la variété dialectale de langue utilisée par ce locuteur (français exogène [européen, africain], français québécois, français ontarien)?
 - Les Franco-Ontariens attribueront-ils des traits de personnalité différents aux locuteurs masqués selon la variété dialectale de langue qu'ils utilisent?
 - Les Franco-Ontariens attribueront-ils un niveau d'instruction différent aux locuteurs masqués selon la variété dialectale de langue qu'ils utilisent?

5. Méthodologie

Afin de nous aider à répondre à ces questions, nous avons mené une enquête auprès d'un échantillon aléatoire de Franco-Ontariens en utilisant la méthode du Test du locuteur masqué (*Matched Guise*). Développée en 1960 par Wallace E. Lambert, Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum, et également utilisée par Sophie Beaudoin et Kathryn Campbell-Kibler⁴⁸, dont nous avons déjà fait état des recherches, le Test du locuteur masqué permet de déceler les perceptions – négatives ou positives – des gens envers une langue parlée, en l'occurrence ici, le français ontarien.

Nous avons utilisé une adaptation de la méthode utilisée par Lambert et collaborateurs ainsi que par Campbell-Kibler. À cet effet, le questionnaire utilisé était celui de Lambert, moins quelques questions; à l'instar de Campbell-Kibler, les échantillons utilisés ont été construits à partir d'enregistrements relevés d'entretiens tenus avec différents locuteurs masqués. Le raisonnement derrière ceci était que le discours spontané offre un meilleur échantillon de la langue telle qu'elle est parlée.

5.1. Élaboration du Test du locuteur masqué

L'instrument de mesure utilisé (Test du locuteur masqué) est composé d'extraits sonores de « locuteurs masqués », c'est-à-dire non identifiables. Afin de développer cet instrument de mesure et d'obtenir des parlars différents, nous avons identifié six locuteurs masqués, natifs de trois régions francophones différentes. Chaque parler comprend un locuteur de sexe masculin et une locutrice de sexe féminin. Le test est ainsi constitué d'un homme et d'une femme provenant du Québec, d'un homme et d'une femme provenant d'une région externe au Canada (France ou autre pays/région francophone) et d'un

⁴⁸ Lambert, Wallace E. et coll., *op. cit.*; Beaudoin, Sophie, *op. cit.*; Campbell-Kibler, Kathryn, *op. cit.*

homme et d'une femme de l'Ontario. Tous, sauf un locuteur masqué, ont comme langue première le français. Le locuteur masqué provenant de Djibouti a appris le français à l'école, langue unique en éducation dans son pays. Ces six personnes proviennent de notre entourage et ont été contactées soit en personne, soit *via* les médias sociaux. Elles ont reçu un formulaire de consentement et devaient également remplir un questionnaire sociodémographique et sociodémolinguistique. Nous leur avons donc demandé d'indiquer leur sexe, le groupe d'âge dans lequel elles se situaient, leur(s) langue(s) maternelle(s), leur(s) langue(s) d'usage, leur origine (provenance), leur occupation professionnelle et leur plus haut niveau d'éducation.

Tableau 1 – Profil sociodémographique et sociodémolinguistique des locuteurs masqués

Locuteurs masqués	Sexe	Âge*	Langue(s) maternelle(s)	Langue(s) d'usage	Origine (provenance)	Occupation professionnelle	Niveau d'éducation
F-FR	Femme	Entre 50 et 59 ans	Français	Français/anglais	France	Enseignante – palier élémentaire	Collège/CÉGEP
H-FO	Homme	Entre 18 et 29 ans	Français	Français/anglais	Ontario	Technicien en audio-visuel	Collège/CÉGEP
F-QC	Femme	Entre 40 et 49 ans	Français	Français	Québec	Enseignante – palier élémentaire	Université
H-FR	Homme	Entre 40 et 49 ans	Somali	Français	Djibouti	Responsable de projet	Université
F-FO	Femme	Entre 18 et 29 ans	Français	Français/anglais	Ontario	Conseillère aux études universitaires	Université – cycle supérieur
H-QC	Homme	Entre 50 et 59 ans	Français	Français	Québec	Concepteur de logiciels	Collège/CÉGEP

*Âge : Les groupes d'âge indiqués correspondent aux catégories que l'on trouve dans le questionnaire sociodémographique et sociodémolinguistique des participants.

Afin de leur donner une idée de sujet, les locuteurs masqués ont reçu au préalable une courte explication sur la thématique de l'entretien. Le protocole d'entretien fourni aux locuteurs masqués leur demandait de parler d'une activité sociale ou sportive qu'ils aiment pratiquer. De plus, quelques consignes leur ont également été fournies dont celles

ne pas indiquer leur emploi et leur niveau d'éducation (Annexe 1). L'entretien était d'une durée approximative de 15 minutes. Un extrait de 45 secondes de chacune des entrevues a été retenu et non l'entretien dans son ensemble; ces six extraits ont constitué le Test du locuteur masqué que nous avons utilisé.

5.2. Participants et échantillonnage

Notre groupe-cible était constitué de Franco-Ontariens, c'est-à-dire de personnes nées en Ontario, qui y habitent et dont l'une de leurs langues maternelles est le français. Les participants sont d'âge adulte, âgés de dix-huit ans et plus, ce qui permet d'éviter d'avoir à obtenir le consentement des parents pour des participants d'âge mineur.

Le premier contact pour recruter des participants s'est fait auprès des gens de notre entourage. Nous avons sollicité ensuite leur aide en leur demandant de transmettre le lien du questionnaire à leur liste de contacts. Comme l'échantillonnage était constitué par effet de boule de neige, et ce, principalement *via* les médias sociaux, nous espérons recueillir un nombre élevé de participants de tout âge, de sexe varié et habitant diverses régions de l'Ontario.

5.3. Passation du Test du locuteur masqué (*Matched Guise*)

La passation du Test du locuteur masqué s'est déroulée du 29 mai au 19 juin 2017, donc sur une période de 22 jours.

Les participants étaient exposés à des enregistrements sonores comportant les différentes variétés dialectales de français parlé des six locuteurs masqués. En plus du formulaire de consentement (Annexe 5), les répondants recevaient aussi un questionnaire sociodémographique et sociolinguistique par lequel nous pouvions connaître leur sexe,

leur groupe d'âge, leur langue(s) maternelle(s), leur langue(s) d'usage, le pourcentage de l'utilisation du français au quotidien, leur occupation professionnelle et le niveau d'instruction le plus élevé qu'ils avaient complété (Annexe 6). Des consignes quant à la marche à suivre lors du Test du locuteur masqué leur ont également été fournies (voir Annexe 7).

Après avoir écouté chacun des extraits, ils étaient invités à compléter un questionnaire pour ce locuteur masqué en répondant à une série de questions variées reliées aux différents traits de personnalité et compétences perçus des locuteurs masqués ainsi qu'à leur niveau d'instruction. Le questionnaire de recherche, conçu avec le logiciel *Google formulaire*⁴⁹, était disponible en ligne, tout comme l'étaient les extraits sonores.

Les participants indiquaient leurs perceptions à l'aide d'échelles à 6 points de type Likert allant de « peu probable » à « très probable » et mesurant les trois critères principaux : les compétences de travail, le statut social et la personnalité. Ces critères étaient divisés en 12 traits à mesurer : la taille, l'attrait physique, l'aptitude à diriger, le sens de l'humour, l'intelligence, la confiance en soi, la fiabilité, la gentillesse, l'ambition, le niveau d'éducation présumé, la sociabilité, et si le locuteur est sympathique aux yeux du participant (Annexe 8). De même que chez Beaudoin, le but était d'observer si la variété dialectale du français utilisé avait « un impact global sur la perception du locuteur⁵⁰ ».

5.4. Étude-pilote

Nous avons mené une étude-pilote auprès de six participants, soit des locuteurs francophones de la région de Sudbury, afin de voir si le questionnaire comportait des

⁴⁹ Google Formulaires, <https://www.google.com/intl/fr-CA/forms/about>, consulté en février 2017.

⁵⁰ Beaudoin, Sophie, *op. cit.*, p. 22.

difficultés ou des ambiguïtés et de déterminer si les enregistrements d'entretiens étaient faciles d'accès et de bonne qualité. À la suite de cette étude-pilote, des précisions ont été ajoutées indiquant comment retourner au questionnaire après l'écoute d'une trame.

5.5. Déontologie

L'instrument de mesure (Test du locuteur masqué) ainsi que la démarche pour communiquer avec six individus et obtenir un entretien de 15 minutes ont été soumis à l'approbation du comité déontologique du Département d'études françaises de l'Université Laurentienne (Annexes 2 et 3). De plus, la deuxième étape de la recherche – celle de la passation du Test du locuteur masqué aux participants a également été soumise à l'approbation déontologique et a reçu l'aval du Département d'études françaises (Annexe 4).

Les données recueillies ont été saisies dans un logiciel utilisé pour l'analyse statistique, *Statistical Package for the Social Sciences* (SPSS), qui nous a permis d'effectuer des statistiques bivariées : moyennes et corrélations.

6. Analyse

6.1. Profil des participants

Au total, 85 participants ont complété le Test du locuteur masqué, dont 31 sont des hommes (36,5 %) et 54 sont des femmes (63,5 %).

a) Groupe d'âge

Tous les participants ont 18 ans ou plus. Nous avons divisé les groupes d'âge en dizaine d'années. Le premier groupe d'âge, celui comptant le plus de répondants, comprend les

18 à 29 ans avec 27 participants (31,8 %). Nous avons ensuite 17 participants dans le groupe d'âge des 30 à 39 ans (20 %), 13 participants (15,3 %) chez les 40 à 49 ans, 19 participants (22,4 %) âgés de 50 à 59 ans, et 9 participants (10,6 %) pour le groupe des 60 ans et plus.

b) Langue(s) maternelle(s)

Des 85 participants, 79 (93 %) ont le français comme seule langue maternelle et 6 participants (7 %) indiquent avoir le français et l'anglais comme langues maternelles.

c) Langue(s) d'usage

Sur les 85 participants, 31 indiquent le français comme langue d'usage, tandis que 5 indiquent l'anglais et 46 indiquent avoir le français et l'anglais comme langues d'usage; 3 des participants ont le français, l'anglais et d'autres langues d'usage⁵¹.

d) Pourcentage d'utilisation du français dans la vie quotidienne

Bien que les participants habitent dans une province où ils sont linguistiquement minoritaires, plusieurs d'entre eux indiquent des taux élevés quant au pourcentage d'utilisation du français dans leur vie quotidienne : les réponses varient entre 10 et 100 %. Une moyenne des réponses obtenues démontre que les participants jugent utiliser le français dans leur vie quotidienne à 74,35 %. La médiane de la série, elle, est égale à 85 %; le mode à 90 %.

⁵¹ À la question concernant les langues d'usage, un participant indique le français, l'anglais et le métchef; un autre, le français, l'anglais et l'italien; et un dernier participant dit avoir le français, l'anglais, l'espagnol et le mandarin comme langue(s) d'usage.

e) Occupation professionnelle

Les participants ayant été puisés parmi notre liste de contacts, plusieurs d'entre eux (37) ont une occupation professionnelle reliée à l'éducation : soit en tant qu'enseignant/professeur/conseiller/bibliothécaire (23 participants, 27,1 %) ou comme étudiant (14 participants, 16,5 %), pour un total de 37 participants, c'est-à-dire plus du tiers des participants (43,5 %). Nous recensons ensuite une désignation variée d'occupations professionnelles allant de mère au foyer à retraité en passant par gestionnaire.

f) Niveau d'instruction complété

Un total de 12 participants (14,1 %) ont complété un diplôme d'études secondaires. Il y en a également 12 (14,1 %) qui ont obtenu un diplôme d'études collégiales/CÉGEP. La majorité des participants, 40 (47,1 %), ont complété leur diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat), et 21 participants (24,7 %) ont indiqué l'obtention d'un diplôme d'études universitaires de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat).

6.2. Perceptions des participants à l'égard des locuteurs masqués

L'analyse des données recueillies a porté sur les réponses des 85 participants. Chacun devait évaluer les six locuteurs masqués sur différents traits à l'aide d'une échelle à 6 points de type Likert. L'échelle ne comportant pas de point « neutre », nous cherchions ainsi à inciter les participants à faire un choix entre une évaluation inférieure (1 à 3) ou supérieure (4 à 6).

Les données obtenues ont été saisies dans le logiciel *Statistical Program for Social Sciences* (SPSS) et les analyses ont permis de dégager une moyenne pour chacun

des traits attribués à chaque locuteur masqué. Nous avons également pu établir des moyennes sur l'ensemble des variables des participants, en fonction de leur sexe, de leur âge, de leur langue maternelle, de leur langue d'usage et de leur niveau d'éducation. De plus, une analyse de toutes les données sur l'ensemble des traits a été faite afin d'obtenir une moyenne totale pour chaque locuteur masqué.

6.2.1. Perception des participants à l'égard des locuteurs masqués⁵² pour chacun des traits

La première analyse effectuée cherche à voir comment les participants – tous des Franco-Ontariens – situent chaque locuteur masqué, en moyenne, face à chacun des traits évalués.

Dans cet ensemble de résultats, la locutrice masquée F-FR obtient les résultats les plus élevés pour 4 traits : *ambition, intelligence, humour et niveau d'instruction* et reçoit le résultat le moins élevé sous *taille*.

Le locuteur masqué H-QC obtient des moyennes élevées pour 3 des 12 traits : *taille, aptitude à diriger et fiabilité*. Par contre, il a la plus basse moyenne pour 4 traits : *humour, gentillesse, sociabilité et sympathique*.

La locutrice masquée F-QC détient la plus haute moyenne pour les traits *confiance et sociabilité*; H-FR, lui, est premier pour *gentillesse* et F-FO, première sous *beauté physique*.

Le locuteur masqué H-FO, quant à lui, obtient la plus haute moyenne sous 2 traits : *humour et sympathique*; par contre, il obtient les moyennes les plus basses pour 6

⁵² *Légende* : H-FR = homme – France; F-FR = femme – France; H-QC = homme – Québec; F-QC = femme – Québec; H-FO = homme – franco-ontarien; F-FO = femme – franco-ontarienne.

des 12 traits : *confiance, beauté physique, aptitude à diriger, intelligence, fiabilité, ambition et niveau d'instruction*. Il est ainsi celui qui obtient les évaluations les moins favorables pour la moitié des traits.

- a) Les hommes sont généralement perçus comme de taille supérieure à celle des femmes.

H-QC	Taille	4,44
H-FR	Taille	3,98
F-FO	Taille	3,81
H-FO	Taille	3,76
F-QC	Taille	3,68
F-FR	Taille	3,49

- b) Les femmes sont toujours perçues comme plus belles que les hommes.

F-FO	Beauté physique	4,25
F-FR	Beauté physique	3,98
F-QC	Beauté physique	3,94
H-QC	Beauté physique	3,79
H-FR	Beauté physique	3,68
H-FO	Beauté physique	3,60

- c) Les QC sont en tête de file, perçus comme étant les plus aptes à diriger, suivis des FR, et les FO comme les moins aptes à diriger.

H-QC	Aptitude à diriger (leader)	4,35
F-QC	Aptitude à diriger (leader)	4,25
F-FR	Aptitude à diriger (leader)	3,96
H-FR	Aptitude à diriger (leader)	3,84
F-FO	Aptitude à diriger (leader)	3,82
H-FO	Aptitude à diriger (leader)	3,40

d) L'H-FO arrive en tête quant au sens de l'humour avec la F-FR.

F-FR/ H-FO	Sens de l'humour	4,41
F-QC	Sens de l'humour	4,38
H-FR	Sens de l'humour	4,36
F-FO	Sens de l'humour	3,79
H-QC	Sens de l'humour	3,51

e) Les FR en tête de file sont perçus comme étant plus intelligents, suivis des QC, et les FO comme étant les moins intelligents.

F-FR	Intelligence	4,69
H-FR	Intelligence	4,65
H-QC	Intelligence	4,46
F-QC	Intelligence	4,18
F-FO	Intelligence	4,08
H-FO	Intelligence	3,87

f) Les femmes (FR/QC) sont en tête de file étant perçues comme plus confiantes, suivies des hommes (FR/QC). Les FO viennent bon derniers pour ce qui est de la confiance en soi.

F-QC	Confiance en soi	4,78
F-FR	Confiance en soi	4,64
H-QC	Confiance en soi	4,64
H-FR	Confiance en soi	4,38
F-FO	Confiance en soi	4,16
H-FO	Confiance en soi	3,93

g) Pour la fiabilité, ce sont les hommes (QC/FR) que nous retrouvons en tête de ligne pour ce trait; l'H-QC semble plus fiable que l'H-FR, et la F-QC semble plus fiable que la F-FR. Encore une fois, les FO viennent bon derniers pour ce qui est de la fiabilité.

H-QC	Fiabilité	4,46
H-FR	Fiabilité	4,33
F-QC	Fiabilité	4,29
F-FR	Fiabilité	4,22
F-FO	Fiabilité	4,21
H-FO	Fiabilité	3,98

- h) Les FO sont généralement perçus comme plus gentils que les autres, à l'exception de l'H-FR qui est en tête de file pour ce trait. Les QC sont perçus comme étant les moins gentils.

H-FR	Gentillesse	4,74
F-FO	Gentillesse	4,65
H-FO	Gentillesse	4,61
F-FR	Gentillesse	4,59
F-QC	Gentillesse	4,25
H-QC	Gentillesse	4,22

- i) Nous retrouvons l'H-FO en bon dernier quant au trait *ambition*. La F-FO, quant à elle, se situe au troisième rang.

F-FR	Ambition	4,61
H-QC	Ambition	4,47
F-FO	Ambition	4,24
H-FR	Ambition	4,15
F-QC	Ambition	4,14
H-FO	Ambition	3,86

- j) Bien que la F-FO détienne le niveau d'instruction le plus élevé du groupe de locuteurs masqués (Université – cycle supérieur), elle occupe la 4^e position quant à la perception qu'en ont les participants, tandis que la F-FR, qui détient un diplôme collégial, se retrouve au premier rang. Ensuite on trouve l'H-FR et la F-

QC, qui ont tous deux un niveau universitaire de premier cycle. La F-FR, l'H-QC et l'H-FO possèdent tous trois un niveau collégial/CÉGEP.

F-FR	Niveau d'instruction	4,61
H-FR	Niveau d'instruction	4,53
H-QC	Niveau d'instruction	4,41
F-FO	Niveau d'instruction	4,16
F-QC	Niveau d'instruction	4,08
H-FO	Niveau d'instruction	3,62

k) Pour ce qui est de la sociabilité, il n'y a rien de remarquable si ce n'est que les locuteurs masqués québécois (QC) se trouvent à l'opposé l'un de l'autre : la F-QC étant en première position et l'H-QC en dernière position.

F-QC	Sociabilité	4,82
F-FR	Sociabilité	4,74
H-FO	Sociabilité	4,53
H-FR	Sociabilité	4,52
F-FO	Sociabilité	4,4
H-QC	Sociabilité	4,39

l) À savoir si les locuteurs masqués sont perçus comme des individus sympathiques aux yeux des participants, notons ici que l'H-FO, bien que souvent en dernière position pour plusieurs traits, se retrouve ici en première position avec l'H-FR avec 95,3 % des participants qui leur attribuent le trait *sympathique*. La F-FO n'est pas loin derrière avec 94,1 % des participants qui l'a perçoivent comme *sympathique*. Les locuteurs masqués QC se retrouvent bon derniers avec seulement 79 % (F) et 75 % (H) des participants leur attribuant ce trait.

	Sympathique	Non sympathique
	(N / %)	(N / %)
H-FO / H-FR	81 (95,3 %)	4 (4,7 %)
F-FO	80 (94,1 %)	5 (5,9 %)
F-FR	77 (90,6 %)	8 (9,4 %)
F-QC	67 (79 %)	18 (21 %)
H-QC	64 (75 %)	21 (25 %)

La moyenne totale de tous les traits des locuteurs masqués par tous les participants place les deux FO bon derniers.

1	F-FR	4,35
2	H-QC	4,29
2	H-FR	4,29
3	F-QC	4,25
4	F-FO	4,14
5	H-FO	3,96

6.2.2. Perception du français parlé selon le sexe des participants

Les analyses qui suivent cherchent à déterminer si le sexe du participant influence la perception du français parlé des différents locuteurs masqués.

- a) Il n'y a aucune différence dans les rangs, quant à la *taille* perçue des locuteurs masqués, selon que le participant soit un homme ou une femme.

Taille (grandeur)	Selon les femmes
H-QC	4,57
H-FR	4,06
F-FO	3,83
H-FO	3,80
F-QC	3,76
F-FR	3,46

Taille (grandeur)	Selon les hommes
H-QC	4,19
H-FR	3,84
F-FO	3,77
H-FO	3,71
F-QC	3,55
F-FR	3,55

- b) Les hommes et les femmes classent les locuteurs masqués FO premier (F) et dernier (H) comme pour l'ensemble.

Beauté physique	Selon les femmes
F-FO	4,35
F-QC	4,09
F-FR	4,00
H-QC	3,83
H-FR	3,63
H-FO	3,57

Beauté physique	Selon les hommes
F-FO	4,06
F-FR	3,94
H-FR	3,77
H-QC	3,71
F-QC	3,68
H-FO	3,65

- c) Alors que l'ensemble des participants indiquaient que les FO étaient les moins *aptés à diriger*, les hommes semblent percevoir l'aptitude à diriger de la F-FO un peu plus positivement que ne le font les femmes.

Aptitude à diriger (leader)	Selon les femmes
H-QC	4,43
F-QC	4,31
F-FR	3,98
H-FR	3,93
F-FO	3,85
H-FO	3,43

Aptitude à diriger (leader)	Selon les hommes
H-QC	4,23
F-QC	4,13
F-FR	3,48
F-FO	3,77
H-FR	3,68
H-FO	3,35

- d) Les femmes évaluent l'H-FO à la baisse comparativement à l'ensemble et à la perception des hommes. La F-FO conserve le même rang qu'en général, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes.

Sens de l'humour	Selon les femmes
F-QC	4,54
H-FO	4,43
H-FR	4,39
F-FR	4,3
F-FO	3,83
H-QC	3,69

Sens de l'humour	Selon les hommes
H-FO	4,39
H-FR	4,32
F-FR	4,19
F-QC	4,1
F-FO	3,71
H-QC	3,19

e) Essentiellement, pour ce qui est de la *confiance en soi*, nous trouvons ici le même classement que pour l'ensemble des participants, avec les FO au dernier rang. La seule différence se situe dans le fait que les hommes classent les QC plus positivement que les FR, alors que les femmes sont partagées à cet égard. Celles-ci attribuent aux femmes une confiance en soi plus élevée qu'elles ne le font pour les hommes.

Confiance en soi	Selon les femmes
F-QC	4,81
F-FR	4,67
H-QC	4,63
H-FR	4,43
F-FO	4,17
H-FO	3,98

Confiance en soi	Selon les hommes
F-QC	4,71
H-QC	4,65
F-FR	4,58
H-FR	4,29
F-FO	4,16
H-FO	3,84

f) Le rang quant à la perception de l'*intelligence* des locuteurs masqués FO ne change pas selon le sexe des participants : il s'agit ici du même classement des FO pour l'ensemble, sauf pour la première position : les hommes classent la F-FR au premier rang et l'H-FR au 2^e, alors que les femmes classent l'H-FR au premier rang, et la F-FR au 2^e.

Intelligence	Selon les femmes
H-FR	4,78
F-FR	4,69
H-QC	4,61
F-QC	4,28
F-FO	4,15
H-FO	3,93

Intelligence	Selon les hommes
F-FR	4,71
H-FR	4,42
H-QC	4,19
F-QC	4,00
F-FO	3,97
H-FO	3,77

- g) On se souviendra que pour l'ensemble des participants, les FO étaient bon derniers pour ce qui est de la *fiabilité*, mais les femmes évaluent la *fiabilité* de la F-FO de façon beaucoup plus positive que ne le font les hommes.

Fiabilité	Selon les femmes
H-QC	4,57
F-FO	4,39
H-FR	4,37
F-QC	4,37
F-FR	4,13
H-FO	3,93

Fiabilité	Selon les hommes
F-FR	4,39
H-FR	4,26
H-QC	4,26
F-QC	4,16
H-FO	4,06
F-FO	3,9

- h) Les femmes évaluent aussi la F-FO plus favorablement que l'ensemble des participants quant à la *gentillesse*, alors que les hommes évaluent moins positivement la F-FO et l'H-FO que l'ensemble et que ne le font les femmes de façon générale.

Gentillesse	Selon les femmes
F-FO	4,76
H-FR	4,72
H-FO	4,7
F-FR	4,61
F-QC	4,48
H-QC	4,48

Gentillesse	Selon les hommes
H-FR	4,77
F-FR	4,55
F – FO	4,45
H-FO	4,45
F-QC	3,84
H-QC	3,77

- i) Les hommes gardent les FO aux mêmes rangs que l'ensemble des participants en ce qui concerne l'*ambition*, mais les femmes évaluent ce trait moins positivement pour la F-FO que l'ensemble et que ne le font les hommes.

Ambition	Selon les femmes
F-FR	4,65
H-QC	4,59
F-QC	4,37
F-FO	4,26
H-FR	4,20
H-FO	3,93

Ambition	Selon les hommes
F-FR	4,55
H-QC	4,26
F-FO	4,19
H-FR	4,06
F-QC	3,74
H-FO	3,74

- j) Les femmes évaluent l'H-QC à la hausse comparativement à l'ensemble des participants en ce qui a trait au *niveau d'instruction*. Les hommes, quant à eux, maintiennent le même rang. Pour les locuteurs masqués FO, il n'y a aucun changement, c'est-à-dire que la F-FO et l'H-FO gardent la même position quant au rang.

Niveau d'instruction	Selon les femmes
H-FR	4,57
H-QC	4,56
F-FR	4,54
F-FO	4,24
F-QC	4,13
H-FO	3,72

Niveau d'instruction	Selon les hommes
F-FR	4,74
H-FR	4,45
H-QC	4,16
F-FO	4,03
F-QC	4,00
H-FO	3,45

- k) Les femmes évaluent la F-FO plus positivement que ne le font les hommes sur le plan de la *sociabilité*, qui, eux, évaluent plus positivement l'H-FO que ne le font les femmes.

Sociabilité	Selon les femmes
F-QC	4,93
F-FR	4,8
H-FR	4,63
F-FO	4,59
H-QC	4,57
H-FO	4,46

Sociabilité	Selon les hommes
F-FR	4,65
F-QC	4,65
H-FO	4,65
H-FR	4,32
H-QC	4,06
F-FO	4,06

l) L'ensemble des participants jugent les locuteurs masqués QC comme étant beaucoup moins *sympathiques* que les autres. La perception se maintient, que l'on soit homme ou femme, sauf que les hommes sont plus nombreux – plus du tiers d'entre eux – à porter ce jugement. De plus, les hommes placent les locuteurs masqués FO au deuxième rang, alors que la majorité des femmes placent l'H-FO au premier et la F-FO au deuxième (98 % et 96,2 % respectivement).

	Selon les femmes			Selon les hommes	
	Sympathique N (%)	Non sympathique N (%)		Sympathique N (%)	Non sympathique N (%)
H-FO	53 (98 %)	1 (1,9 %)	H-FR	29 (93,5 %)	2 (6,5 %)
F-FO	52 (96,3 %)	2 (3,7 %)	F-FO	28 (90,3 %)	3 (9,7 %)
H-FR	52 (96,3 %)	2 (3,7 %)	H-FO	28 (90,3 %)	3 (9,7 %)
F-FR	49 (90,7 %)	5 (9,3 %)	F-FR	28 (90,3 %)	3 (9,7 %)
F-QC	47 (87 %)	7 (13 %)	F-QC	20 (64,5 %)	11 (35,5 %)
H-QC	45 (83,3 %)	9 (16,7 %)	H-QC	19 (61,3 %)	12 (38,7 %)

Lorsque l'on regarde les moyennes selon les sexes, nous observons que le locuteur masqué H-FO obtient les moyennes les plus basses pour 6 traits, et ce, des hommes et des femmes. Il occupe le rang le moins élevé pour *beauté physique, aptitude à diriger, confiance, ambition, sociabilité* et *niveau d'instruction*. Il obtient, par contre, la moyenne la plus élevée pour *sens de l'humour* de la part des hommes et *fiabilité* de la part des femmes.

Les moyennes de la F-FO comparativement aux résultats globaux, augmentent sous plusieurs traits. Ce sont les femmes participantes qui en sont responsables : les traits

de *fiabilité*, *gentillesse*, *sociabilité* et *sympathique* sont plus élevés lorsque les femmes indiquent l'impression qu'elles ont de leur pair franco-ontariens.

L'on dénote également que les participants qui sont des hommes décernent des moyennes plus hautes à l'H-FO sous deux traits : *aptitude à diriger* et *sympathique*.

Le locuteur masqué H-QC obtient la moyenne la plus basse des hommes et des femmes pour 3 traits : *gentillesse*, *humour* et *sympathique*. Par contre, les moyennes qu'il obtient sont plus favorables, des hommes et des femmes, pour les traits de *fiabilité*, *aptitude à diriger (leader)* et *taille*.

6.2.3. Perception du français⁵³ parlé selon le groupe d'âge des participants

Dans les analyses qui suivent, nous cherchons à voir si les participants perçoivent différemment les locuteurs masqués selon leur groupe d'âge, et ce, comparativement aux résultats globaux.

- a) Dans l'ensemble, les participants du groupe d'âge des 18 à 29 ans placent la F-FR en première position pour 8 traits : *aptitude à diriger (leader)*, *intelligence*, *confiance en soi*, *fiabilité*, *gentillesse*, *ambition*, *sociabilité* et *sympathique*; elle obtient la moyenne la plus basse pour le trait *taille*.

Ils évaluent l'H-FO avec la moyenne la plus basse pour 5 traits : *aptitude à diriger (leader)*, *intelligence*, *confiance en soi*, *fiabilité* et *niveau d'instruction*, mais lui accordent la plus haute pour *sens de l'humour*. Seulement 88,9 % de ce groupe de participants le trouvent *sympathique*, alors que 96,3 % trouvent la F-FO *sympathique*; on lui octroie la plus haute moyenne sous *beauté physique*, mais la plus basse en *sociabilité*.

⁵³ En gras et surligné : la moyenne la plus basse; case en gris : la moyenne la plus élevée.

18 à 29 ans (n=27)	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,48</u>	4,15	4,3	4,44	4,78	4,78
H-FR	3,85	<u>3,37</u>	3,81	4,56	4,67	4,41
F-QC	<u>3,48</u>	3,89	4	4,11	3,85	4,67
H-QC	4,74	3,74	4,26	<u>3,15</u>	4,52	4,56
F-FO	3,96	4,44	4,19	3,78	4,15	4,22
H-FO	4,07	3,7	<u>3,74</u>	4,74	<u>3,81</u>	<u>4,15</u>

18 à 29 ans (n=27)	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4,56	4,96	4,7	4,56	5	26 (96,3 %)
H-FR	4,37	4,81	4	4,59	4,41	25 (92,6 %)
F-QC	4,04	<u>4,04</u>	<u>3,81</u>	3,59	4,74	<u>22 (81,5 %)</u>
H-QC	4,56	4,41	4,59	4,56	4,44	<u>22 (81,5 %)</u>
F-FO	4,3	4,74	4,41	4,04	<u>4,3</u>	26 (96,3 %)
H-FO	<u>4</u>	4,89	4,04	<u>3,48</u>	4,7	24 (88,9 %)

b) L'H-FO obtient les moyennes les plus basses de tous les locuteurs masqués du groupe composé des 30 à 39 ans pour 8 traits, mais 94,1 % des participants estiment qu'il est *sympathique*.

La F-FR obtient un score élevé sous 5 traits dont *sens de l'humour*, *intelligence*, *ambition*, *niveau d'instruction* et *sociabilité* et 88,2 % des participants croient qu'elle est *sympathique*.

La F-FO ne se démarque pas vraiment. Elle obtient la moyenne la plus haute sous *beauté physique*, mais la plus basse pour *gentillesse*.

Aucun des locuteurs masqués n'est jugé *sympathique* par tous les participants, mais ce qui se démarque vraiment, c'est que l'H-QC n'est perçu *sympathique* que par 47,1 % d'entre eux.

30 à 39 ans (n=17)	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	3,53	4	4,18	4,29	4,71	4,76
H-FR	3,94	3,76	3,59	3,76	4,65	4
F-QC	3,65	3,82	3,88	4,29	4	5,06
H-QC	4,24	3,29	4,24	<u>3,29</u>	4,12	4,18
F-FO	4,06	4,41	3,29	3,65	3,94	4,12
H-FO	<u>3,41</u>	<u>3,18</u>	<u>2,76</u>	4,12	<u>3,59</u>	<u>3,59</u>

30 à 39 ans (n=17)	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4	4,47	4,65	5	5	15 (88,2 %)
H-FR	4,29	4,82	3,88	4,47	4,41	16 (94,1 %)
F-QC	3,94	4,12	3,88	4	4,76	12 (70,6 %)
H-QC	4	<u>3,53</u>	3,88	4	4,06	<u>8 (47,1 %)</u>
F-FO	<u>3,82</u>	4,71	3,94	3,94	4,59	16 (94,1 %)
H-FO	3,94	4,18	<u>3,47</u>	<u>3,29</u>	<u>3,94</u>	16 (94,1 %)

c) Dans le groupe d'âge des 40 à 49 ans, l'H-FR obtient les scores les plus élevés sous 5 traits et tous les participants de ce groupe (100 %) indiquent qu'il leur est *sympathique*.

Encore une fois, l'H-FO obtient les moyennes les plus basses dans le groupe d'âge des 40 à 49 ans et ce, pour 7 traits; par contre, tous (100 %) le trouvent *sympathique*.

La F-FO ne se démarque pas vraiment; elle obtient le score le plus élevé pour *beauté physique*, mais les deux dernières positions avec *aptitude à diriger (leader)* et *sociabilité*; 92,3 % des participants la trouvent *sympathique*.

40 à 49 ans (n=13)	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	3,62	4,15	3,77	4,15	4,62	4,54
H-FR	4,31	3,77	4	4,62	4,62	4,46
F-QC	3,69	4,23	4,77	4,69	4,31	4,62
H-QC	4,31	3,77	4,38	3,54	4,46	4,85
F-FO	3,62	4,31	3,38	3,85	4	4
H-FO	3,46	3,69	3,46	4,46	3,92	3,77

40 à 49 ans (n=13)	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	3,92	4,85	4,31	4,23	4,62	12 (92,3 %)
H-FR	4,54	5	4,38	4,54	4,85	13 (100 %)
F-QC	4,31	4,46	4,31	4,38	5	11 (84,6 %)
H-QC	4,38	4,31	4,69	4,38	4,38	11 (84,6 %)
F-FO	4,08	4,54	4,23	4,46	4,08	12 (92,3 %)
H-FO	3,54	4,62	3,85	3,62	4,46	13 (100 %)

d) L'H-QC est celui qui se démarque le plus positivement dans le groupe d'âge des 50 à 59 ans. Les participants lui donnent l'évaluation la plus favorable pour 6 des 12 traits; par contre, ils ne sont que 79 % à le trouver *sympathique*.

L'H-FO, quant à lui, obtient les moyennes les plus basses pour 6 traits dont *beauté physique, aptitude à diriger, intelligence, confiance en soi, ambition* et *niveau d'instruction*, mais les plus élevées pour *gentillesse* et *sociabilité*. Tous, par contre, le trouvent *sympathique*.

La F-QC se démarque sous 4 traits : *sens de l'humour, fiabilité, ambition* et *sociabilité*, mais seulement 73,7 % des participants la jugent *sympathique*.

Sauf pour son *sens de l'humour*, où elle se place dernière, la F-FO ne se démarque guère parmi les participants de ce groupe d'âge.

50 à 59 ans (n=19)	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,47</u>	3,79	3,68	4,26	4,68	4,53
H-FR	4	3,95	4,16	4,42	4,95	4,68
F-QC	4	4	4,53	4,63	4,63	4,95
H-QC	4,47	4,16	4,63	4,11	4,84	5
F-FO	3,58	4,05	3,84	<u>3,95</u>	4,11	4,16
H-FO	3,95	<u>3,74</u>	<u>3,26</u>	4,32	<u>4,05</u>	<u>3,95</u>

50 à 59 ans (n=19)	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4,26	<u>4,32</u>	4,63	4,53	<u>4,37</u>	15 (79 %)
H-FR	<u>4,16</u>	4,47	4,47	4,68	4,53	18 (94,7 %)
F-QC	4,95	4,47	4,68	4,58	5	<u>14 (73,7 %)</u>
H-QC	4,79	4,58	4,68	4,74	4,58	15 (79 %)
F-FO	4,47	4,63	4,26	4,26	4,58	18 (94,7 %)
H-FO	4,37	4,68	<u>3,95</u>	<u>4</u>	5	<u>19 (100 %)</u>

e) Le groupe d'âge des 60 ans et plus place également l'H-FO en dernier lieu avec la moyenne la plus basse pour 5 traits : *confiance en soi, fiabilité, ambition, niveau d'instruction* et *sociabilité*; par contre, tous (100 %) le trouvent *sympathique*.

Ce groupe évalue la F-FR avec la moyenne la plus basse pour 4 traits : *taille, beauté physique, aptitude à diriger (leader)* et *gentillesse*; par contre, elle obtient une moyenne élevée pour 3 traits : *intelligence, ambition, niveau d'instruction* et tous l'évaluent comme étant *sympathique*.

Tout comme les 18 à 29 ans et les 40 à 49 ans, entre 80 et 100 % des 60 ans et plus évaluent les locuteurs masqués comme étant *sympathiques*. Les écarts sont plus prononcés avec les autres groupes d'âge.

60 ans et plus (n=9)	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,33</u>	<u>3,56</u>	<u>3,44</u>	3,78	4,56	4,22
H-FR	3,89	3,78	<u>3,44</u>	4,44	<u>4</u>	4,33
F-QC	3,67	3,78	4,33	4,33	4,33	4,44
H-QC	4	4,11	4,22	<u>3,67</u>	4,11	4,67
F-FO	3,67	3,67	4,33	<u>3,67</u>	4,22	4,33
H-FO	3,56	3,67	3,78	4,11	4,11	<u>4,11</u>

60 ans et plus (n=9)	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4,11	<u>3,89</u>	4,67	4,78	4,44	9 (100 %)
H-FR	4,22	4,56	4,11	4,11	4,56	9 (100 %)
F-QC	4,33	4,33	4,22	4,22	4,56	<u>8 (88,9 %)</u>
H-QC	4,44	4,11	4,44	4,11	4,44	<u>8 (88,9 %)</u>
F-FO	4,33	4,44	4,22	4,33	4,44	<u>8 (88,9 %)</u>
H-FO	<u>3,78</u>	4,44	<u>3,89</u>	<u>3,89</u>	<u>4,22</u>	9 (100 %)

6.2.4. Perception du français parlé selon la langue maternelle des participants

Ces analyses cherchent à voir si les participants ont une différente perception du français parlé des locuteurs masqués selon leur langue(s) maternelle(s). Les analyses qui suivent sont faites selon que le participant ait le français comme seule langue maternelle (79 participants) ou que le participant indique deux langues maternelles : le français et l'anglais (6 participants).

- a) Les participants dont la langue maternelle est le français évaluent l'H-FO avec les moyennes les moins favorables sous 7 traits; par contre, 94,9 % d'entre eux le trouvent *sympathique* et lui octroient également la moyenne la plus élevée pour le *sens de l'humour*.

La F-FO obtient les moyennes les plus élevées pour 2 traits : *beauté*

physique et *gentillesse*, mais n'est pas loin derrière l'H-FO, avec 93,7 %, sous le trait *sympathique*.

Langue maternelle (français) N=79	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,46</u>	3,96	3,92	4,22	4,68	4,62
H-FR	3,96	3,66	3,8	4,34	4,65	4,38
F-QC	3,68	3,94	4,23	4,34	4,18	4,76
H-QC	4,39	3,76	4,29	<u>3,48</u>	4,46	4,61
F-FO	3,81	4,24	3,81	3,75	4,05	4,13
H-FO	3,72	<u>3,57</u>	<u>3,37</u>	4,37	<u>3,86</u>	<u>3,91</u>

Langue maternelle (français) N=79	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4,2	4,54	4,56	4,58	4,67	71 (89,9 %)
H-FR	4,3	4,7	4,11	4,49	4,51	75 (94,9 %)
F-QC	4,29	4,27	4,13	4,06	4,82	64 (81,1 %)
H-QC	4,43	<u>4,22</u>	4,47	4,42	<u>4,35</u>	<u>60 (76 %)</u>
F-FO	4,19	4,66	4,2	4,13	4,38	74 (93,7 %)
H-FO	<u>3,97</u>	4,61	<u>3,85</u>	<u>3,63</u>	4,54	75 (94,9 %)

- b) Chez les participants qui ont le français et l'anglais comme langues maternelles, la F-FR obtient la moyenne la plus élevée pour 4 traits : *intelligence*, *ambition*, *niveau d'instruction* et *sociabilité*; de plus, tous (100 %) la trouvent *sympathique*. L'H-QC obtient également une moyenne élevée pour 4 des traits : *taille*, *aptitude à diriger (leader)*, *confiance en soi* et *fiabilité*, mais n'obtient que 66,7 % de réponses « oui » à la question de savoir s'il est *sympathique*.

Le groupe ayant le français et l'anglais comme langues maternelles octroie à l'H-FO les moyennes les plus basses pour 8 des 12 traits, soit *beauté physique*, *aptitude à diriger (leader)*, *intelligence*, *confiance en soi*, *fiabilité*, *ambition*, *niveau d'instruction* et *sociabilité*; par contre, tous (100 %) le trouvent *sympathique*.

Langue maternelle (français-anglais) N=6	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	4	4,17	4,5	4,83	4,83	4,83
H-FR	4,17	<u>4</u>	4,33	4,67	4,67	4,33
F-QC	<u>3,67</u>	<u>4</u>	4,5	4,83	4,17	5
H-QC	5	4,17	5,17	<u>3,83</u>	4,5	5
F-FO	3,83	4,33	4	4,33	4,5	4,67
H-FO	4,33	<u>4</u>	<u>3,83</u>	5	<u>4</u>	<u>4,17</u>

Langue maternelle (français-anglais) N=6	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique Oui (%)
F-FR	4,5	5,17	5,33	5	5,67	6 (100 %)
H-FR	4,67	5,33	4,67	5	4,67	6 (100 %)
F-QC	4,33	<u>4</u>	4,33	4,33	4,83	3 (50 %)
H-QC	4,83	4,33	4,5	4,33	4,83	4 (66,7 %)
F-FO	4,5	4,5	4,67	4,67	4,67	6 (100 %)
H-FO	<u>4</u>	4,67	<u>4</u>	<u>3,5</u>	<u>4,33</u>	6 (100 %)

Les deux groupes octroient à l'H-FO les moyennes les moins favorables pour le plus de traits. Par contre, il a la moyenne la plus élevée pour le *sens de l'humour*. De plus, entre 94,3 % et 100 % des gens le disent *sympathique*. Il faut cependant être prudent avec les données du deuxième groupe, ceux ayant le français et l'anglais comme langues maternelles, étant donné le nombre de locuteurs peu élevé (N = 6).

6.2.5. Perception du français parlé selon la langue d'usage des participants

Dans cette nouvelle analyse, nous cherchons à savoir si les participants perçoivent différemment les locuteurs masqués selon leur(s) langue(s) d'usage. Ces analyses sont effectuées sur 81 participants selon qu'ils aient le français comme langue d'usage (N = 31), l'anglais (N = 5) ou l'anglais et le français (N = 45). Nous avons éliminé de ces analyses les 4 participants qui avaient déclaré faire usage de plusieurs langues.

- a) Chez les participants qui ont le français comme langue d'usage, l'H-QC obtient la moyenne la plus élevée pour 4 des traits : *taille*, *aptitude à diriger (leader)*, *confiance en soi* et *fiabilité*; par contre, seulement 80,7 % des participants de ce groupe le définissent comme étant *sympathique*.

L'H-FO, quant à lui, obtient la moyenne la plus basse pour 7 des traits : *beauté physique*, *apte à diriger (leader)*, *intelligence*, *confiance en soi*, *fiabilité*, *ambition* et *niveau d'instruction*. Il est cependant premier pour *gentillesse* et 90,3 % des participants le trouvent *sympathique*.

Langue d'usage (français) N=31	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,45</u>	3,87	3,74	4,06	4,58	4,52
H-FR	3,97	3,77	3,65	4,1	4,48	4,45
F-QC	3,58	3,94	4,29	4,29	4,19	4,77
H-QC	4,39	3,9	4,39	<u>3,52</u>	4,55	4,81
F-FO	3,68	4,06	3,81	3,77	4,03	4,06
H-FO	3,68	<u>3,58</u>	<u>3,45</u>	4,23	<u>4</u>	<u>3,97</u>

Langue d'usage (français) N=31	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4,13	4,42	4,68	4,65	4,58	31(100 %)
H-FR	4,26	4,52	4,1	4,39	4,45	28 (90,3 %)
F-QC	4,32	4,48	4,06	4,16	4,74	26 (83,9 %)
H-QC	4,48	<u>4,32</u>	4,58	4,45	4,39	<u>25 (80,7 %)</u>
F-FO	4,03	4,65	4,1	4,19	<u>4,29</u>	29 (93,6 %)
H-FO	<u>3,94</u>	4,74	<u>3,81</u>	<u>3,74</u>	4,55	28 (90,3 %)

b) Les participants indiquant avoir le français et l'anglais comme langues d'usage ont évalué l'H-FO avec les moyennes les plus basses pour 6 des traits; bien qu'il soit en première position pour *sens de l'humour*, il est en dernière pour *aptitude à diriger (leader)*, *intelligence*, *confiance en soi*, *fiabilité*, *ambition* et *niveau d'instruction*; par contre, 95,6 % des participants le disent *sympathique*.

Un peu moins des trois-quarts des participants (73,3 %) indiquent que les locuteurs masqués QC sont *sympathiques*. Il faut noter également que les locuteurs masqués FR devancent les locuteurs masqués FO, quant au trait *sympathique* avec 93,3 % (F-FO) et 95,6 % (H-FO).

Langue d'usage (français-anglais) N=45	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,44</u>	3,96	4,04	4,31	4,78	4,71
H-FR	3,89	<u>3,51</u>	3,91	4,49	4,78	4,29
F-QC	3,71	3,93	4,22	4,38	4,09	4,78
H-QC	4,56	3,73	4,47	<u>3,58</u>	4,53	4,64
F-FO	3,87	4,4	3,84	3,84	4,11	4,33
H-FO	3,84	3,67	<u>3,42</u>	4,51	<u>3,84</u>	<u>3,89</u>

Langue d'usage (français-anglais) N=45	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique (N / %)
F-FR	4,27	4,69	4,62	4,6	4,78	45 (100 %)
H-FR	4,36	4,84	4,18	4,67	4,42	44 (97,8 %)
F-QC	4,2	4,04	4,2	3,91	4,91	33 (73,3 %)
H-QC	4,58	4,27	4,49	4,53	4,51	33 (73,3 %)
F-FO	4,38	4,64	4,4	4,22	4,51	42 (93,3 %)
H-FO	4,04	4,6	3,91	3,58	4,49	43 (95,6 %)

c) Chez les participants qui ont l'anglais comme langue d'usage, la F-QC est en première position pour 6 des 12 traits : *aptitude à diriger (leader), intelligence, confiance en soi, fiabilité, ambition* et *niveau d'instruction*; seulement 80 % des participants ont indiqué qu'elle et l'H-QC sont *sympathiques*. D'ailleurs l'H-QC obtient la plus basse moyenne pour 4 traits.

La F-FR accumule la plus haute moyenne pour 4 des 12 traits : *beauté physique, sens de l'humour, intelligence* et *sociabilité*; tous les participants (100 %) la trouvent *sympathique* ainsi que l'H-FR, lui-même obtenant les plus hautes moyennes pour 3 traits : *taille, fiabilité* et *gentillesse*.

Les locuteurs masqués FO, quant à eux, obtiennent les moyennes les moins élevées pour un total de 9 des 12 traits : *taille (H), beauté physique (H), aptitude à diriger (leader) (H), intelligence (H), confiance en soi (F), fiabilité (F), ambition, niveau d'instruction (F)* et *sociabilité (F)*. Par contre, ils sont perçus comme *sympathiques* dans 100 % des cas.

De nouveau, il faut être prudent avec les résultats puisque nous avons un nombre peu élevé de locuteurs (N = 5) qui indiquent l'anglais seulement comme langue d'usage.

Langue d'usage (anglais) N=5	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	4	4,8	4,2	5	4,6	4,2
H-FR	4,4	3,8	3,8	4,2	4,4	4,2
F-QC	3,6	4,2	4,4	4,4	4,6	4,8
H-QC	3,8	3,4	3,4	<u>2,8</u>	3,6	3,6
F-FO	3,4	3,8	3,2	3	3,6	<u>3</u>
H-FO	<u>3,2</u>	<u>3,2</u>	<u>3</u>	4,4	<u>3,4</u>	3,6

Langue d'usage (anglais) N=5	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique Oui (%)
F-FR	4,2	4,8	4,2	4,4	5,6	5 (100 %)
H-FR	4,6	5,2	3,8	3,8	5,2	5 (100 %)
F-QC	4,6	4,4	4,6	4,8	4,6	4 (80 %)
H-QC	<u>3,8</u>	<u>3,6</u>	3,8	3,6	<u>3,8</u>	4 (80 %)
F-FO	<u>3,8</u>	4,8	<u>3,4</u>	<u>3,2</u>	<u>3,8</u>	5 (100 %)
H-FO	4	4,6	<u>3,4</u>	3,4	4,8	5 (100 %)

6.2.6. Perception du français parlé selon le niveau d'éducation des participants

Les prochaines analyses sont faites selon le niveau d'instruction des participants. Les regroupements sont faits selon le plus haut niveau scolaire terminé par le participant, soit le secondaire (N = 12), le collégial/CÉGEP (N = 12), l'universitaire – baccalauréat (N = 40) ou l'universitaire – études supérieures (maîtrise ou doctorat) (N = 21). Le but était toujours de voir si les participants perçoivent différemment les locuteurs masqués selon leur niveau d'instruction.

- a) Les évaluations des locuteurs masqués par les participants dont le niveau d'instruction le plus élevé est le diplôme secondaire, sont plus diversifiées. Principalement, c'est la F-FR qui se démarque le plus avec la moyenne la plus élevée sous 6 traits et tous (100 %) la trouvent *sympathique*. Elle obtient la

moyenne la moins élevée pour *taille*. Encore une fois, les locuteurs masqués QC sont perçus comme étant beaucoup moins *sympathiques* que les autres avec seulement 58,3 % pour la F et 75 % pour l'H.

Éducation secondaire N=12	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,5</u>	3,83	4,42	4,08	4,92	4,58
H-FR	3,83	<u>3,17</u>	<u>3,67</u>	4,5	4,75	<u>4,08</u>
F-QC	<u>3,5</u>	3,5	3,75	4,25	3,92	4,58
H-QC	5	3,58	4,25	<u>3,33</u>	4,17	4,83
F-FO	4,08	4,33	4,42	4,25	4,42	4,42
H-FO	4,08	3,5	<u>3,67</u>	4,75	<u>3,58</u>	4,42

Éducation secondaire N=12	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique Oui (%)
F-FR	4,58	5	5	4,75	4,83	12 (100 %)
H-FR	4,42	5,42	<u>3,67</u>	4,67	4,75	12 (100 %)
F-QC	3,92	<u>3,42</u>	3,75	3,58	4,75	<u>7 (58,3 %)</u>
H-QC	4,67	4,42	4,67	4,5	4,5	9 (75 %)
F-FO	4,42	4,75	4,67	4,25	<u>4,33</u>	12 (100 %)
H-FO	<u>3,75</u>	4,67	4,17	<u>3,58</u>	4,5	10 (83,3 %)

b) Chez les participants dont le plus haut niveau d'instruction est l'obtention d'un diplôme collégial, l'H-QC obtient une moyenne élevée pour 7 des traits : *fiabilité, beauté physique, aptitude à diriger (leader), intelligence, confiance en soi, ambition et niveau d'instruction*. Il est, par contre, au dernier rang pour les traits *sens de l'humour, sociabilité et sympathique*.

L'H-FO, quant à lui, obtient les moyennes les plus basses sur 7 traits : *aptitude à diriger (leader), intelligence, confiance en soi, fiabilité, gentillesse,*

ambition et niveau d’instruction; il se retrouve au deuxième rang pour *sympathique*, après l’H-FR.

Éducation Collège/CÉGEP N=12	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l’humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,25</u>	<u>3,33</u>	4,08	4,58	4,75	4,67
H-FR	3,75	3,67	3,92	4,25	4,58	4,5
F-QC	3,5	3,67	4,08	4,42	4,33	4,83
H-QC	4,5	4,17	4,83	<u>3,5</u>	5,08	5,17
F-FO	3,5	4	3,67	4,17	4,17	4,25
H-FO	3,83	3,42	<u>3,17</u>	4,17	<u>3,67</u>	<u>3,67</u>

Éducation Collège/CÉGEP N=12	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d’instr.	Sociabilité	Sympathique Oui (%)
F-FR	4,25	4,33	4,75	4,83	4,67	10 (83,3 %)
H-FR	4,33	4,58	4,42	4,58	4	12 (100 %)
F-QC	4,67	4,58	4,25	4,42	5,08	10 (83,3 %)
H-QC	4,42	4,08	4,83	4,92	<u>4,25</u>	<u>6 (50 %)</u>
F-FO	4,33	4,67	4,25	4,33	4,83	11 (91,7 %)
H-FO	<u>3,83</u>	<u>4,17</u>	<u>3,67</u>	<u>3,58</u>	4,5	11 (91,7 %)

c) Chez les participants dont le plus haut niveau d’instruction est l’obtention d’un grade universitaire de premier cycle (baccalauréat), on observe, encore une fois, que l’H-FO se démarque avec la moyenne la moins élevée pour 6 des 12 traits. La F-FO l’est également pour 3 traits dont *confiance en soi* où elle est en égalité avec l’H-FO. Par contre, les participants sont tous d’accord à évaluer l’H-FO comme *sympathique*. Rien d’autre ne se démarque si ce n’est que les locuteurs masqués FR sont en tête pour la *gentillesse*, tandis que les locuteurs masqués QC sont les derniers pour ce trait.

Éducation Baccalauréat N=40	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	<u>3,54</u>	4,18	3,87	4,46	4,69	4,69
H-FR	4,1	<u>3,77</u>	3,87	4,54	4,72	4,54
F-QC	3,77	4,03	4,44	4,44	4,26	4,9
H-QC	4,49	3,87	4,31	<u>3,54</u>	4,51	4,54
F-FO	3,72	4,21	3,72	3,59	<u>4,03</u>	<u>4</u>
H-FO	3,79	<u>3,77</u>	<u>3,49</u>	4,56	4,08	<u>4</u>

Éducation Baccalauréat N=40	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique Oui (%)
F-FR	4,26	4,74	4,51	4,54	4,87	36 (90 %)
H-FR	4,49	4,74	4,31	4,67	4,64	37 (92,5 %)
F-QC	4,38	<u>4,44</u>	4,38	4,21	4,82	33 (82,5 %)
H-QC	4,59	<u>4,44</u>	4,49	4,49	4,54	32 (80 %)
F-FO	4,21	4,67	4,13	4,05	<u>4,28</u>	37 (92,5 %)
H-FO	<u>4,13</u>	4,87	<u>3,85</u>	<u>3,69</u>	4,59	40 (100 %)

d) Chez les participants dont le plus haut niveau d'instruction est l'obtention d'un grade universitaire de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat), l'H-FO obtient la moyenne la plus basse pour 8 des traits. C'est le groupe qui l'évalue le plus négativement sur le plus grand nombre de traits.

Éducation supérieure N=21	Taille	Beauté physique	Aptitude à diriger (leader)	Sens de l'humour	Intelligence	Confiance en soi
F-FR	3,52	4	3,81	3,86	4,57	4,62
H-FR	3,9	3,81	3,86	4,05	4,48	4,19
F-QC	3,71	4,19	4,24	4,33	4,1	4,67
H-QC	4,05	3,52	4,24	<u>3,57</u>	4,19	4,38
F-FO	4,05	4,43	3,81	3,71	3,95	4,24
H-FO	<u>3,57</u>	<u>3,48</u>	<u>3,19</u>	4,1	<u>3,76</u>	<u>3,67</u>

Éducation supérieure N=21	Fiabilité	Gentillesse	Ambition	Niveau d'instr.	Sociabilité	Sympathique Oui (%)
F-FR	4,05	4,24	4,57	4,62	4,57	20 (95,2 %)
H-FR	4	4,43	4	4,19	4,43	19 (90,5 %)
F-QC	4,14	4,19	<u>3,86</u>	3,95	4,71	17 (81 %)
H-QC	4,14	<u>3,86</u>	4,05	3,95	4,14	17 (81 %)
F-FO	4,05	4,62	4,14	4,19	4,43	20 (95,2 %)
H-FO	<u>3,95</u>	4,43	<u>3,86</u>	<u>3,57</u>	4,48	20 (95,2 %)

e) Dans l'ensemble des niveaux d'instruction, tous s'entendent pour évaluer l'H-QC de grande *taille* et la F-FR de petite *taille*.

La F-FO se trouve au premier ou au deuxième rang quant à la *beauté physique*, tandis que l'H-FO est à l'opposé de celle-ci : soit au dernier ou à l'avant-dernier rang.

Tous les participants s'entendent et placent l'H-FO dernier quant aux traits *aptitude à diriger (leader), fiabilité et niveau d'instruction*.

Le trait *sens de l'humour* fait également l'unanimité avec l'H-QC en dernière position; il occupe aussi la dernière ou l'avant-dernière position sous *gentillesse et sympathique*.

6.2.7. Perception du français parlé selon l'occupation des participants

Étant donné que les occupations professionnelles et le titre que chaque participant y attribuait différaient trop, et dans plusieurs cas, étaient plutôt très spécifiques, nous n'avons pu procéder à l'analyse des perceptions des traits des locuteurs masqués en fonction de cette variable.

6.3. Corrélations entre les résultats des traits analysés

À la suite des analyses obtenues avec les moyennes, nous avons également cherché à voir s'il y avait des corrélations entre diverses distributions. Le portrait qui se dégage de cette vérification révèle qu'entre beaucoup de traits analysés, il n'y a pas de liens.

Il n'y a que pour près de 132 des résultats, sur une possibilité de 2 700 +, où nous trouvons des corrélations significatives (plus de 0,50). C'est le cas, entre autre, de la F-FO; la corrélation entre la perception de son *niveau d'instruction* et celle de son *intelligence* est de 0,86. La corrélation entre l'*ambition* et celle de l'*aptitude à diriger (leader)* pour la F-QC, quant à elle, est de 0,71. Par contre, la corrélation est faible entre la perception de l'*intelligence* et celle du *sens de l'humour* pour la F-FR. Ces corrélations confirment certaines tendances que nous avons pu observer dans les descriptions des résultats des moyennes; ainsi, nous y avons noté des ensembles qui étaient forts (p. ex., *aptitude à diriger (leader)* et *ambition*) et que là où les paires de moyennes sont fortes, la corrélation de ces paires l'est aussi.

7. Discussion

Notre enquête portait sur le jugement du français parlé en Ontario, à savoir s'il est sujet de jugements péjoratifs, comme le laissait entendre la recension des écrits. La première étude de ce genre eut lieu en 1960 par Lambert et ses collaborateurs. À ce moment, les chercheurs se disaient non surpris que les sujets anglophones évaluent leurs pairs positivement; ce qui les ont étonné le plus, c'est le fait que les sujets francophones évaluaient plus favorablement les locuteurs anglophones mais, également, qu'ils évaluaient leurs pairs beaucoup plus sévèrement que les sujets anglophones.

It is not unexpected that English speaking Ss should show more favorableness to members of their linguistic group, but the finding that French Ss also evaluate English guises more favorably is as unexpected as the finding that these Ss judge French guise less favorably than do the English Ss⁵⁴.

C'est la raison pour laquelle nous avons cherché à savoir si les locuteurs franco-ontariens évaluent différemment les locuteurs du français selon qu'ils sont Franco-Ontariens, Québécois ou Français, ce qui nous a amenés à poser la question : le jugement porté par des Franco-Ontariens sur des énoncés émis par des locuteurs du français variera-t-il selon la variété dialectale de langue utilisée par ce locuteur? Le but de cette étude était de voir si les participants avaient une préférence envers l'un des parlars français utilisés par les locuteurs masqués. Nous avons donc répété une étude semblable à celle de Lambert, mais en regroupant trois variétés dialectales de français. Nous avions un homme et une femme pour chaque différent parler. Les trois parlars français étant le français externe au Canada (France, Afrique) - FR; le français québécois - QC; et le français ontarien - FO. La seule information donnée aux participants était qu'ils allaient écouter six différents locuteurs « masqués » et qu'ils devaient les évaluer en répondant aux questions. Le but étant de voir si les Franco-Ontariens attribuent des traits de personnalité et des niveaux d'instruction différents selon la variété dialectale utilisée par un locuteur masqué.

7.1. Traits de personnalité attribués aux locuteurs masqués

Les participants évaluent les deux locuteurs masqués franco-ontariens avec les moyennes les moins favorables pour les traits reliés aux compétences de travail et au statut social comme *fiabilité*, *aptitude à diriger*, *intelligence* et *niveau d'instruction*. Par contre, ils

⁵⁴ Walter E. Lambert et coll., *ibid.*, p. 48.

sont beaucoup plus généreux à leur attribuer des scores favorables pour les traits plutôt reliés à la personnalité, comme *gentillesse*, *sens de l'humour* et *sympathique*. De même, les participants octroient des évaluations très favorables aux locuteurs masqués québécois et de la France/Djibouti sous les traits de compétences de travail et de statut social, alors que les évaluations reliées aux traits de personnalité sont beaucoup plus défavorables, surtout pour les locuteurs masqués québécois.

7.2. Niveau d'instruction attribué aux locuteurs masqués

Les participants attribuent un niveau d'instruction plus élevé aux locuteurs masqués qui s'expriment dans une variété dialectale exogène au Canada (France, Djibouti). De plus, de tous les locuteurs masqués, l'homme franco-ontarien obtient les évaluations les moins favorables quant au niveau d'instruction attribué aux locuteurs masqués. Il est classé bon dernier quant à ce trait. Il est intéressant de noter que ce locuteur masqué, l'homme franco-ontarien, détient le même niveau d'instruction que la femme française et l'homme québécois, alors que ceux-ci se placent au premier et troisième rang respectivement quant à la moyenne générale. De plus, la femme franco-ontarienne, qui possède le niveau d'instruction le plus élevé de tous les locuteurs masqués – éducation universitaire de cycle supérieur – se place au quatrième rang dans la perception que s'en font les participants lorsque l'on calcule la moyenne générale.

7.3. Discussion générale

En général, pour tous les traits et pour tous les participants, qui sont eux aussi Franco-Ontariens, la recherche démontre que les Franco-Ontariens dévaluent davantage le français parlé en Ontario comparativement aux deux autres parlars de notre recherche, celui de la France/Djibouti et du Québec, les deux locuteurs masqués franco-ontariens

ayant obtenu les moyennes les moins favorables de tous les locuteurs masqués.

Individuellement, l'homme franco-ontarien reçoit plus d'évaluations négatives que la femme franco-ontarienne. Par contre, celle-ci n'est pas loin derrière avec 4 traits où elle obtient une évaluation plus favorable que celle de l'homme franco-ontarien, mais tout de même moins élevées que les autres locuteurs masqués. Chose intéressante, la femme franco-ontarienne occupe le premier rang sous *beauté physique*, alors que son homologue masculin est perçu comme le moins beau de tous les locuteurs masqués. Tout de même, c'est l'homme franco-ontarien qui occupe la première position sous le trait *sens de l'humour*, tandis que la femme franco-ontarienne est loin derrière lui au 5^e rang. Il partage également la vedette avec les locuteurs masqués du Djibouti et de la France pour le trait *sympathique* (95,3 %). Bien sûr, il est fort possible que ce résultat soit relié au contenu des enregistrements.

On peut également voir une tendance pour l'homme québécois. Celui-ci obtient des évaluations négatives pour 4 traits des 12 traits : *sens de l'humour*, *gentillesse*, *sociabilité* et *sympathique*, traits plutôt reliés à la personnalité. Ceci dit, il est premier pour les traits *taille*, *aptitude à diriger (leader)* et *fiabilité* et est en deuxième position pour *ambition*. Ce sont ces traits qui, comme Lambert et ses collaborateurs l'indiquent, peuvent être attribués au succès économique et social du sujet en y ajoutant également des traits de personnalité.

The traits given to Ss for evaluation included several of those commonly considered necessary for social and economic success (e.g., looks, leadership, confidence, ambition), but we attempted to balance these with personality characteristics generally considered of greater value such as likability and kindness.⁵⁵

⁵⁵ Lambert et coll., *ibid.*, p. 48.

L'on dénote dans notre étude un certain patron, plutôt évident, pour deux des locuteurs masqués : le locuteur masqué homme franco-ontarien reçoit des évaluations moins favorables que les autres locuteurs masqués pour les traits reliés au succès économique, tandis que l'on attribue à l'homme québécois des moyennes plus favorables pour ces mêmes traits. Inversement, l'homme québécois se voit attribuer des scores moins élevés lorsqu'il s'agit de traits de personnalité, tandis que l'homme franco-ontarien se voit attribuer des scores élevés. Est-il possible que les participants démontrent un sens d'appartenance avec le locuteur masqué franco-ontarien en lui attribuant des évaluations favorables sous les traits *gentillesse*, *sens de l'humour* et *sympathique* où, comme l'indiquent Lambert et ses collaborateurs, l'évaluateur reflète sur un membre de sa communauté les qualités pour lesquelles les participants, eux-mêmes franco-ontariens, ont une prédilection?

[...] it was predicted that the differences in the favorableness of any Ss, evaluations of the French and English guises of speakers would reflect his attitude toward members of his own and members of the other language group⁵⁶.

8. Conclusion

Cette recherche, qui comprend un échantillon de six locuteurs masqués francophones de trois variétés dialectales différentes, analyse les perceptions du français parlé en obtenant une évaluation des locuteurs masqués par des participants franco-ontariens.

Les résultats indiquent que les locuteurs masqués franco-ontariens sont perçus beaucoup moins favorablement que les locuteurs masqués des deux autres variétés dialectales. De plus, c'est le locuteur masqué homme franco-ontarien qui est perçu le plus

⁵⁶ *Ibid.*, p. 44.

défavorablement sous plusieurs traits, traits que l'on peut considérer comme étant reliés au succès économique d'une personne. Par contre, il est également celui qui est perçu le plus favorablement pour des traits qui rassemblent un groupe : *sens de l'humour* et *sympathique*.

La tenue d'entrevues avec les participants aurait pu nous éclairer sur les évaluations des participants à l'égard des locuteurs masqués, à savoir les critères utilisés par les participants pour porter leur jugement. Faute de temps, cela n'a pas été possible dans le cadre de ce travail. Nous sommes également consciente que puisque chaque locuteur masqué traitait d'un thème différent, il est possible que les résultats aient été différents s'il y avait eu un thème commun à tous. De plus, la question « est-ce qu'il est sympathique » – oui / non, aurait pu être formulée différemment afin obtenir une réponse sur une échelle de Likert comme les autres questions. Cela aurait facilité la comparaison avec les autres résultats.

Il faut tenir compte que les différences entre les moyennes n'ont pas été testées. Faute de temps, ceci aurait pu être effectué par une analyse de variances (ANOVA).

De même, tout comme les recherches sur lesquelles notre enquête s'est basée⁵⁷, nous aurions pu ajouter la question 'que valorisez-vous chez ...?'. En obtenant un paramètre de ce que les participants estiment comme étant un trait important chez un locuteur quelconque ou comme un trait associé au succès socio-économique, il aurait été possible de broser un meilleur portrait des évaluations des participants pour chaque locuteur masqué.

⁵⁷ Lambert, Wallace E. *et al.*, *ibid.*; Beaudoin, Sophie, *ibid.*

Une autre piste que l'on pourrait explorer pourrait être liée à la profession que les gens occupent : ceci pourrait possiblement aider à l'interprétation et à la compréhension des résultats. De plus, bien que le registre de la langue puisse avoir une influence sur les évaluations des locuteurs masqués, notre questionnaire n'a pas pris en considération cet élément. Il serait intéressant de poursuivre ces pistes afin d'élucider ce sur quoi les participants se basent lors de leur évaluation des locuteurs masqués : soit en ajoutant des questions sur le registre, le vocabulaire, l'intonation, etc., en offrant des consignes plus précises sur le sujet et le niveau de langue et avec la tenue d'entrevues. Ceci étant dit, les résultats de cette présente recherche semblent indiquer que des préjugés liés au parler franco-ontarien – des perceptions négatives – sont présents, il serait donc bon d'en poursuivre l'étude.

Bibliographie

- Anisfeld, E. et Wallace E. Lambert, « Evaluational reactions of bilingual and monolingual children to spoken language », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol.69, n° 1, 1964, p. 89-97.
- Bagaoui, Rachid et Simon Laflamme, « Perception des compétences linguistiques chez les jeunes francophones et anglophones : une incidence différenciée de l'environnement linguistique immédiat. Note empirique », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 37, 2012, p.133-158.
- Baribeau, Colette et Monique Lebrun, « De futurs enseignants parlent de leur vision de la langue et de son enseignement », *Québec français*, n° 141, 2006, p. 78-80.

- Beaudoin, Sophie, *Attitudes d'enfants allophones et de leurs enseignants envers différents accents du français*, Mémoire de maîtrise, Université McGill, Montréal, 2004, 68 p.
- Benzakour, Fouzia, « Les stéréotypes associés aux constructions sur la langue dans le contexte d'immigration récente au Québec », *Québec français*, n° 132, Hiver 2004, p. 65-67.
- Boissonneault, Julie, « Rétrospective sur le français parlé en Ontario », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 197-231.
- Campbell-Kibler, Kathryn, *Listener perceptions of sociolinguistic variables: The case of ING*, Thèse de doctorat, Stanford University, Stanford, 2005, 264 p.
- Chevalier, Gisèle, « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative francophone*, vol. 1, n° 1, 2008, p. 80-97.
- Commissariat aux services en français, *Mandat*, <http://csfontario.ca/fr>.
- Corbeil, Jean-Pierre, « L'exogamie et la vitalité ethnolinguistique des communautés francophones en situation minoritaire : vécu langagier et trajectoires linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005, p. 37-49.
- Desabrais, Tina, « "C'est pas pour moi". L'influence de l'insécurité linguistique sur le choix de rédiger une thèse ou pas : le cas d'Angèle », *Revue Liaison*, n° 162, Hiver 2013, p. 8-9.
- Dor, Georges, *Anna brailé ène shot (Elle a beaucoup pleuré). Essai sur le langage parlé des Québécois*, Outremont, Lanctôt éditeur, 1996.
- Fortin-Gauthier, Étienne, site TFO, 17 août 2015, <http://www5.tfo.org/onfr/dews-jeunes-franco-ontariens-juges-en-raison-de-leur-accent>, consulté en janvier 2017.

- Gérin-Lajoie, Diane, « La problématique identitaire et l'école de langue française en Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 18, 2004, p. 171-179.
- Gérin-Lajoie, Diane, « Le rôle du personnel enseignant dans le processus de reproduction linguistique et culturelle en milieu scolaire francophone en Ontario », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 28, n° 1, 2002, p. 125-146.
- Gérin-Lajoie, Diane, Douglas Gosse et Sylvie Roy, « Le rapport à la langue en contexte scolaire minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 14, 2002, p. 71-80.
- Gill, Mary, « Accent and stereotypes: Their Effect on Perceptions of Teachers and Lecture Comprehension », *Journal of Applied Communication Research*, vol. 22, n° 4, 1994, p. 348-361.
- Gouvernement de l'Ontario, *L'Ontario*, 2013, <http://www.immigrationfrancophone-ontario.ca>, consulté en février 2017.
- Gouvernement de l'Ontario, *Office des affaires francophones*, <https://www.ontario.ca/fr/page/office-des-affaires-francophones>, consulté en février 2017.
- Établissement.org, Ontario, Droit, Droits des francophones, Droit à des services en français, 2016, <http://etablissement.org>.
- Hamers, Josiane F. et Michel Blanc, *Bilinguisme et bilinguisme*, Bruxelles, Pierre Mardaga, 1983, 498 p.
- Hamers, Josiane F. et Denise Deshaies, « Effets des contacts inter-groupes sur les attitudes envers la langue seconde et les membres de ce groupe culturel chez les élèves anglophones et francophones de la Province de Québec », *Actes du V^e congrès international de l'AILA*, Centre international de recherche sur le bilinguisme, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1981, p. 141-149.

- Hume, Élizabeth, Dominique Lepicq et Richard Bourhis, « Attitudes des étudiants canadiens-anglais face aux accents des professeurs de français en Ontario », *The Canadian Modern Language Review*, vol. 49, n° 2, 1993, p. 209-235.
- Laforest, Marty, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, s.l., Nuit blanche éditeur, 2007, 143 p.
- Laforest, Marty, « Attitudes, préjugés et opinions sur la langue », dans Claude Verreault, Louis Mercier et Thomas Lavoie (dir.), *Le français, une langue à apprivoiser*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 81-91.
- Lambert, Wallace E., Richard C. Hodgson, Robert C. Gardner et Samuel Fillenbaum, « Evaluational Reactions to Spoken Languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, 1960, p. 44-51.
- Landry, Rodrigue, Kenneth Deveau, Réal Allard, « Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. XXXIV, n° 1, 2006, p. 54-81, <http://www.acelf.ca>.
- Landry, Rodrigue, Anne Gilbert et Éric Forgues, « La vitalité des communautés francophones du Canada : Si destinée n'était pas synonyme de densité », *Francophonies d'Amérique*, n° 20, 2005, p. 9-14, <http://id.erudit.org>.
- Leclerc, Jacques, *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 2009, <http://www.axl.cefan.ulaval.ca/>, consulté en février 2017.
- Lozon, Roger, « Les jeunes du Sud-Ouest Ontario : représentations et sentiments linguistiques », *Francophonies d'Amérique*, n° 12, Automne 2001, p. 83-92.
- Marchidon, Daniel, « Ontario, le Québec se fout de ta gueule », *Revue Liaison*, n° 31, Été 1984, p. 73.

Office québécois de la langue française, « À propos de l'Office - Histoire de l'Office », <http://www.oqlf.gouv.qc.ca>, consulté en février 2017.

Ontario 400, 1615, *Statistiques*, consulté en février 2017, <http://ontario400.ca/statistiques>.

Perret, Michèle, *Introduction à l'histoire de la langue française*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2008, 204p.

Starets, Moshé, « Français standard et français vernaculaire à l'école », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 11, n^o 2, 1985, p. 366-372.

Statistique Canada, *Le français et la francophonie au Canada*, Canada, 2006 et 2011, <https://www12.statcan.gc.ca>.

Wardagh, Ronald, *An Introduction to Sociolinguistics*, 6^e édition, Oxford / Malden (MA), Blackwell, 2006, 450 p.

Yaguello, Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Édition du Seuil, 1988, 157 p.

Annexes

Annexe 1 – Lettre et formulaire de consentement et questionnaire socio-démolinguistique pour les locuteurs masqués

Section 1 sur 4

Lettre de consentement

Description du formulaire

Adresse électronique *

Adresse de courriel valide

Ce formulaire recueille les adresses de courriel. [Modifier les paramètres](#)

Lettre aux locuteurs masqués

ANNEXE 1

LETTRE DE CONSENTEMENT

Cher participant, chère participante;

Je suis étudiante au Département d'études françaises de l'Université Laurentienne (Sudbury, ON) et je prépare, en ce moment, un instrument de mesure afin de mener un projet dans le cadre de mon essai de spécialisation. Je suis à la recherche de six personnes qui accepteraient de participer à la première étape de mon projet pour l'élaboration d'un instrument de mesure enregistré qui serait soumis à d'autres participants par la suite.

Je viens donc vous demander de participer à mon projet. Pour ce faire, il me faut constituer un échantillonnage d'entretiens d'une durée approximative chacun de 10 à 15 minutes sur une activité sociale de votre choix. Je désire avoir votre consentement écrit afin de conserver l'enregistrement de l'entretien. Seule une partie de l'entretien, des blocs d'une durée de 15 à 30 secondes, constituera mon instrument de mesure. Si vous acceptez, quelques questions d'ordre socio et démolinguistique vous seront posées.

Votre participation est volontaire et vous pouvez mettre fin à votre participation en tout temps. Les extraits retenus seront anonymes et l'identification des participants ne sera pas possible. Les informations personnelles ne seront en aucun cas ni divulguées ni transmises à d'autres personnes ou organismes.

Si vous avez des questions au sujet de cette étude, vous pouvez communiquer avec moi au numéro apparaissant au bas de cette page ou avec la professeure du cours, Julie Boissonneault au 705.675.1151, poste 4310, ou à jboissonneault@laurentienne.ca.

Carole G. Anderson
Étudiante au Département d'études françaises |
Université Laurentienne
935, chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

J'accepte de participer à la recherche présentée et j'accepte qu'un extrait de mon entretien soit utilisé dans l'élaboration de l'instrument de mesure qu'utilisera l'étudiante pour son essai de spécialisation.

Formulaire de consentement

Veuillez cocher votre réponse et apposer vos initials à "autre" si vous consentez à participer et à l'utilisation de l'enregistrement.

J'accepte de participer à la recherche présentée et j'accepte qu'un extrait de mon entretien soit utilisé dans l'élaboration de l'instrument de mesure qu'utilisera l'étudiante pour son essai de spécialisation. *

- Oui
- Non
- Autre...

Informations socio-démolinguistique du/de la participant(e)

Description (facultative)

Sexe *

- Femme
- Homme
- Préfère ne pas répondre
- Autre...

Âge *

- Entre 18 et 29 ans
- Entre 30 et 39 ans
- Entre 40 et 49 ans
- Entre 50 et 59 ans
- 60 ans et plus
- Préfère ne pas répondre

Langue(s) maternelle(s) *

- Français
- Anglais
- Autre...

Langue(s) d'usage *

- Français
- Anglais
- Autre...

Origine *

- Canadienne - Ontario
- Canadienne - Québec
- Française (France)
- Autre...

Occupation professionnelle *

Texte de réponse longue

Niveau d'instruction (Indiquez le niveau le plus élevé que vous avez complété) *

- Diplôme d'études secondaires
- Diplôme d'études collégiales / CÉGEP
- Diplôme d'études universitaires de premier cycle (Baccalauréat)
- Diplôme d'études universitaires de cycle supérieur (Maîtrise ou doctorat)
- Autre...

Protocole d'entretien

Pouvez-vous me parler d'une activité sociale que vous faites régulièrement ou que vous aimez pratiquer? Vous pouvez élaborer sur plusieurs aspects de cette activité.

Si possible, ne pas mentionner votre niveau d'éducation ou votre emploi

Relance :

- Pourquoi avez-vous choisi cette activité?
- Depuis combien de temps y participez-vous?
- Qu'est-ce que cela demande en fait de temps, de ressources, etc.?
- Qu'est-ce qui vous plait le plus dans cette activité?
- Croyez-vous la pratiquer pour encore longtemps?

Annexe 2 – Formulaire d’approbation déontologique - Test du Locuteur masqué (Phase I)



Formulaire d'approbation déontologique

1. Soumis le : 12 décembre 2016
2. Titre du projet : Les perceptions à l'égard du français parlé en Ontario
3. Projet présenté par : Carole G. Anderson
4. Dans le cadre du cours : LILA 4104 FL01 2016W
5. Responsable du cours : Julie Boissonneault
6. Description du projet : Veuillez annexer votre projet de recherche et tout autre document pertinent : questionnaire, instrument de mesure, etc.

Cette demande ne porte que sur la première étape de l'essai et vise à permettre l'élaboration de l'instrument de mesure (test du locuteur masqué - «Matched Guise»), qui sera constitué d'extraits de 15 s de six personnes. Trois locuteurs seront de statut socioprofessionnel élevé (déterminé par le niveau d'instruction et l'occupation professionnelle) et trois, de statut socioprofessionnel inférieur. Pour chacune de ces dyades, nous recherchons un locuteur du français de France, un locuteur du français québécois et un locuteur du français ontarien, pour lesquels le français est langue maternelle et langue d'usage. Les renseignements socio et démographiques des six participants seront recueillis par le questionnaire à l'annexe 2.

Nous inviterons chaque participant à nous parler pendant 15 à 20 minutes d'une activité sociale de leur choix (voir annexe 3). Leur entretien sera enregistré. Nous ne retiendrons que de 15 à 30 secondes de chaque entretien pour l'instrument.

Les participants seront recrutés parmi des gens de ma connaissance, par courriel (annexe 1). ■

7. Dates prévues : Début : décembre 2016 Fin : janvier 2017
 8. Consentement : Lettre de recrutement (annexez)
 Lettre de consentement (annexez)
 Présentation verbale
- Réservée : Approuvé sans modification Approuvé avec modifications

Modifications requises

Resoumettre avec les modifications requises

Rejeté

Date :


Signature de la présidence du Comité de déontologie

Annexe 3 – Lettre d’approbation déontologique



Département d'études françaises
Tél./Tel. : 705-675-1151, 4305
Télec./Fax : 705-675-4885
www.etudesfrancaises.laurentienne.ca

Le 13 décembre 2016

Madame Carole G. Anderson
a/s de Mme Julie Boissonneault
Département d'études françaises
Université Laurentienne
Sudbury, ON P3E 2C6

**Objet : LILA 4104 FL 01 – Essai de spécialisation
Année universitaire 2016-2017**

Madame,

Le Comité de l'essai de spécialisation et d'éthique du Département d'études françaises accuse réception de votre projet *Les perceptions à l'égard du français parlé en Ontario* sous la direction de Mme Julie Boissonneault.

Lors d'une rencontre du 13 décembre 2016, le Comité de l'essai de spécialisation et d'éthique a approuvé votre sujet de recherche. Vous trouverez ci-dessous le rapport du comité dans lequel sont énumérées des corrections mineures à faire. Ainsi, veuillez soumettre le projet avec les modifications effectuées d'ici le vendredi 13 janvier 2017.

Le Comité vous souhaite bon succès dans votre projet.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Renée Corbeil
Présidente du Comité de l'essai de spécialisation et d'éthique

RC/cp

c. c. Julie Boissonneault, membre, directrice du projet
Johanne Melançon, membre

Évaluation, recommandations et suggestions
du Comité de l'essai de spécialisation

Projet accepté

Avec modifications mineures :

- La mise en contexte est basée sur une intuition, il faudrait baser celle-ci sur des recherches

- Il faudrait définir les termes suivants et appuyer leur définition avec des recherches pertinentes :
 - o «vrai français» - page 1
 - o «leur milieu est *bon*» par rapport à quelle norme - page 3 question 2a
 - o «locuteurs de différentes *variétés* de français» - page 3, question 2c

- Il faudrait définir et justifier le caractère subjectif de «beauté de la voix».

Annexe 4 – Approbation déontologique – Phase II



Université Laurentienne
Laurentian University
Département d'études françaises

Formulaire d'approbation déontologique

1. Soumis le : 18 avril 2017
2. Titre du projet : Les perceptions à l'égard du français parlé en Ontario
3. Projet présenté par : Carole G. Anderson
4. Dans le cadre du cours : LILA 4104 FL01 2016W
5. Responsable du cours : Julie Boissonneault
6. Description du projet : Veuillez annexer votre projet de recherche et tout autre document pertinent : questionnaire, instrument de mesure, etc.

La population cible de cette recherche consiste en locuteurs franco-ontariens de plus de 18 ans. Nous communiquerons avec des individus sur notre liste de contact afin de les inviter à participer au « Test du locuteur masqué » disponible sur Google Forms (voir l'annexe ci-jointe). Chaque Test du locuteur masqué est accompagné d'un hyperlien dirigeant le participant à 6 trames sonores, d'une durée de 30 à 45 secondes, de la part de locuteurs masqués, c'est-à-dire anonymes (voir hyperlien dans l'annexe). Après avoir écouté chaque extrait sonore, le participant complète le Test du locuteur masqué, puis il complète un questionnaire socio-démographique (ci-joint). Aucun identifiant n'est associé aux locuteurs masqués ou à la personne qui complète le test. Une fois le test terminé les réponses sont acheminées directement à un compte Google sans que nous ayons connaissance du participant.

Nous allons également solliciter l'appui des personnes contactées en leur demandant de partager ce même lien parmi leurs contacts créant ainsi un effet « boule de neige ».

7. Dates prévues : Début : 21 avril 2017 Fin : 7 mai 2017
8. Consentement : Lettre de recrutement (annexez)
 Lettre de consentement (annexez)
 Présentation verbale
- Réservée : Approuvé sans modification Approuvé avec modifications

Modifications requises

Resoumettre avec les modifications requises

Rejeté

Date : 24 avril 2017.

Signature de la présidence du Comité de déontologie

Annexe 5 - Lettre et formulaire de consentement aux participants

Recherche en linguistique

Description du formulaire

LETTRE DE CONSENTEMENT

Cher participant, chère participante;

Je suis étudiante au Département d'études françaises de l'Université Laurentienne (Sudbury, ON) et sollicite votre participation à une étude sur la perception à la langue parlée dans le cadre de mon essai de spécialisation.

Je suis à la recherche de personnes franco-ontariennes d'âge majeur qui accepteraient de participer à mon projet en linguistique et viens donc vous demander votre collaboration à mon projet.

Votre participation consiste à remplir un court questionnaire (Test du locuteur masqué) après avoir fait l'écoute d'une trame sonore. La recherche comporte 6 trames sonores et le Test du locuteur masqué associé.

En acceptant de participer, je vous ferai parvenir un lien qui vous dirigera au Test du locuteur masqué et trames sonores associées qui sont d'une durée entre 30 et 45 secondes. En tout, cette participation ne devrait prendre que 15 minutes.

Votre participation est volontaire et vous pouvez mettre fin à votre participation en tout temps. Des données socio-démographiques seront également recueillies. Les informations personnelles ne seront en aucun cas ni divulguées ni transmises à d'autres personnes ou organismes. Aucun nom ne sera associé aux réponses fournies.

Si vous avez des questions au sujet de cette étude, vous pouvez communiquer avec moi au numéro apparaissant au bas de cette page ou avec la professeure du cours, Julie Boissonneault au 705.675.1151, poste 4310, ou à jboissonneault@laurentienne.ca.

Carole G. Anderson
Étudiante au Département d'études françaises
Université Laurentienne
935, chemin du lac Ramsey
Sudbury (Ontario) P3E 2C6
~~XXXXXXXXXXXX~~

Section 2 sur 11

Des questions?

Prière de prendre note que pour toutes questions concernant ce questionnaire, vous pouvez me contacter (Carole Anderson) via courriel au canderson@laurentienne.ca ou via téléphone au 705 929 2307. Merci

Après la section 2 Passer à la section suivante

Section 3 sur 11

Formulaire de consentement

Veuillez cocher votre réponse.

J'accepte de participer à la recherche présentée. *

Oui

Non

Annexe 6 – Informations sociodémographiques sur le/la participant(e)

Section 4 sur 11



Informations socio-démographiques sur le/la participant(e)

*Note: LE/LA PARTICIPANT(E) DOIT ÊTRE RÉSIDANT(E) FRANCOPHONE DE L'ONTARIO

1. Sexe *

- Femme
- Homme
- Préfère ne pas répondre
- Autre...

2. Âge *

- Entre 18 et 29 ans
- Entre 30 et 39 ans
- Entre 40 et 49 ans
- Entre 50 et 59 ans
- 60 ans et plus
- Préfère ne pas répondre

3. Langue(s) maternelle(s) *

- Français
- Anglais
- Autre...

4. Langue(s) d'usage(s) *

Français

Anglais

Autre...

5. Dans votre vie quotidienne, dans quel pourcentage diriez-vous utiliser le français? *

Texte de réponse courte

6. Occupation professionnelle *

Texte de réponse longue

7. Votre niveau d'instruction (Indiquez le niveau le plus élevé complété) *

Diplôme d'études secondaires

Diplôme d'études collégiales / CÉGEP

Diplôme d'études universitaires de premier cycle (Baccalauréat)

Diplôme d'études universitaires de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat)

Autre...

Annexe 7 – Instructions et extraits des enregistrements aux participants

Section 5 sur 11

Instructions

Pour chaque trame sonore (6) d'une durée de 30 à 45 secondes chacune, veuillez répondre au questionnaire associé. Le lien pour chaque trame sonore se trouve à côté du titre.

Cliquer sur le lien, une deuxième fenêtre (onglet) s'ouvrira avec la trame sonore. Écoutez la trame puis revenez à la première fenêtre (onglet) afin de répondre aux questions.

Trame 1 - <https://tinyurl.com/Loc-masque-1>

Trame 2 - <https://tinyurl.com/Loc-masque-2>

Trame 3 - <https://tinyurl.com/Loc-masque-3>

Trame 4 - <https://tinyurl.com/Loc-masque-4>

Trame 5 - <https://tinyurl.com/Loc-masque-5>

Trame 6 - <https://tinyurl.com/Loc-masque-6>

Cliquer sur le lien qui se trouve à côté du titre; une deuxième fenêtre s'ouvrira avec la trame sonore. Écoutez la trame puis revenez à la première fenêtre afin de répondre aux questions.

Pour les numéros de 1 à 12, à votre avis, comment qualifieriez-vous la personne que vous venez d'entendre?

Annexe 8 – Questionnaire

**Un questionnaire doit être complété pour chacune des trames sonores*

1. Sa taille (grandeur) *

	1	2	3	4	5	6	
Courte	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Grande

2. Sa beauté physique *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

3. Son aptitude à diriger (leader) *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

4. Son sens de l'humour *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

5. Son intelligence *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

6. Sa confiance en soi *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

7. Sa fiabilité *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

8. Sa gentillesse *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

9. Son ambition *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

10. Son niveau d'instruction *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

11. Sa sociabilité *

	1	2	3	4	5	6	
Peu probable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très probable

12. Est-ce que cette personne est (semble) sympathique? *

- Oui
- Non